

REDACTION ET ADMINISTRATION

88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES PUBLICITAIRES S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 9

Téléphone 640

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 1/2 ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

L'accord italo-austro-hongrois.

M. Mussolini et la politique internationale. Douloureux souvenirs à propos d'un mort.

L'accord conclu à Rome entre MM. Mussolini, Gœmbœs et Dollfuss a été signé samedi. Il a été dressé trois protocoles.

Par le premier de ces protocoles, les trois chefs de gouvernements, désireux de collaborer au maintien de la paix et à la restauration économique en Europe, sur la base du respect et de l'indépendance et des droits de chaque Etat, s'engagent à se consulter sur tous les problèmes qui les intéressent particulièrement et sur ceux d'ordre général en vue d'une politique de concorde entre tous les Etats européens.

Les deux autres protocoles ont pour objet le développement des relations économiques entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie.

Il a été convenu de perfectionner les conventions commerciales existant entre l'Italie et l'Autriche, l'Italie et la Hongrie, l'Autriche et la Hongrie, afin de faciliter les exportations réciproques.

Les trois Etats ont résolu d'accorder des droits de douane préférentiels à certains produits industriels autrichiens et de préparer une entente entre les industries autrichiennes et italiennes.

Des mesures seront prises pour faire front aux difficultés causées à la Hongrie par la baisse des prix du blé.

Enfin, les trois Etats sont d'accord pour régler le trafic de transit à travers les ports de l'Adriatique.

Les administrations compétentes ont à préparer le règlement définitif de ces questions. Les trois chefs de gouvernements se réuniront de nouveau à Rome le 5 avril.

Les arrangements définitifs devront être prêts le 15 mai.

MM. Dollfuss et Gœmbœs ont quitté Rome samedi soir.

M. Mussolini a fait hier à Rome, devant cinquante mille personnes, un discours dans lequel il a défini à nouveau la doctrine politique et économique du fascisme, qui doit remplacer toutes les anciennes formules politiques, aujourd'hui périmées. En régime fasciste, l'Etat, c'est le peuple et tout doit être subordonné au bien du peuple. La vie économique doit être organisée en vue de ce bien et non pour l'enrichissement de quelques-uns.

M. Mussolini a traité avec une franchise presque rude les sujets de politique internationale de l'ordre du jour. Il a montré l'Italie amie de l'Autriche et de la Hongrie et a dit que celle-ci doit obtenir la révision qu'elle demande des traités qui l'ont mutilée. La Société des nations n'aura plus besoin de réforme, si la conférence du désarmement échoue; il n'y aura plus qu'à constater son décès. Or, la conférence du désarmement échouera. L'Allemagne a le droit de réarmer, puisque quelques-uns des anciens Alliés n'observent pas le pacte de Genève qui leur fait un devoir de désarmer. (La France proteste qu'elle a déjà réduit son appareil militaire.)

Enfin, M. Mussolini a réclaté pour le peuple italien le droit d'expansion en Afrique et en Asie, non par voie d'annexions territoriales, il est vrai, mais comme élément colonisateur. Les Etats saturés de possessions d'outre-mer doivent lui ouvrir leurs colonies.

La mort du prince Sixte de Bourbon-Parme, frère de l'impératrice Zita, a ravivé le souvenir de la célèbre démarche faite en 1916 et 1917 par l'empereur Charles auprès des Alliés pour amorcer la paix entre eux et les Empires centraux.

L'empereur Charles, qui a été le souverain le plus cruellement maltraité par la guerre, s'était montré pourtant le seul préoccupé d'arrêter l'effusion du sang. Dès qu'il eut pris le

pouvoir, il n'eut qu'une pensée : conclure la paix.

Trois semaines après son avènement, Charles I^{er} se servant de l'intermédiaire de sa belle-mère, la duchesse de Parme, pria son beau-frère Sixte, qui servait dans l'armée belge et qui entretenait des relations avec le monde gouvernemental français, de s'enquérir des chances d'une proposition de paix.

Le prince Sixte, qui voyait avec raison dans le salut de l'Autriche une garantie précieuse pour la France, accepta la mission dont son impérial beau-frère lui demandait de se charger. Il se rendit à Vienne avec son frère le prince Xavier pour prendre les instructions de Charles I^{er}. Celui-ci l'accrédita comme son négociateur par une lettre destinée au président Poincaré, à qui l'empereur promettait d'user de toute son influence auprès de ses alliés pour que les conditions de paix donnassent satisfaction aux justes revendications de la France en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine. Charles I^{er} s'engageait, en outre, à faire rendre à la Serbie et à la Belgique leur indépendance et à procurer à la première un débouché sur l'Adriatique.

Les pourparlers s'engagèrent. Ils se déroulèrent en partie à Fribourg. Le gouvernement français se servit de l'intermédiaire du comte Armand, le châtelain de Malran, et le cabinet de Vienne, du comte Revertera, dont la famille habitait notre ville.

Charles I^{er} était trop homme d'honneur pour négocier avec l'Entente à l'insu de ses propres alliés. Son ministre des affaires étrangères Czernin en avisa le gouvernement de Berlin et bientôt après, Charles I^{er} se rendit au quartier-général de Guillaume II, à Homburg, où il entreprit de persuader l'empereur allemand d'accéder à ses vœux touchant l'Alsace-Lorraine et la Belgique.

Mais l'entourage militaire de Guillaume II combattit les suggestions autrichiennes et réussit à les faire écarter par l'empereur.

Il faut bien dire qu'elles n'eurent pas plus de succès auprès des Alliés. M. Poincaré et M. Lloyd-George y étaient assez favorables. Mais M. Ribot, alors premier-ministre, s'y montrait réfractaire. Ce vieux jacobin nourrissait contre les Habsbourg une antipathie insurmontable. La destruction de la monarchie austro-hongroise lui semblait l'objectif essentiel de la guerre. Il se hâta d'alarmer son collègue italien, M. Sonnino, au grand déplaisir de M. Poincaré. Le gouvernement de Victor-Emmanuel se raidit immédiatement. Il s'en tenait aux accords de Londres qui lui avaient promis comme butin de guerre Trente et Trieste. La conférence tenue à Saint-Jean de Maurienne entre MM. Ribot, Lloyd-George et Sonnino ratifia les exigences italiennes.

Charles I^{er} ne se découragea pas. Il fit savoir à l'Entente, par le prince Sixte, qu'il était disposé à examiner les concessions qu'il serait possible de faire à l'Italie. Il ne reçut point de réponse.

Nouvelles diverses

L'impératrice Zita prendra part aux obsèques du prince Sixte de Bourbon qui seront célébrées cet après-midi à Souvigny, dans l'Allier.

— A Bucarest, s'ouvre aujourd'hui le procès des assassins du président Duca.

— Les journaux conservateurs et libéraux suédois critiquent le projet d'emprunt soviétique de cent millions de couronnes pour l'achat de marchandises suédoises.

— M. Pierre Laval, ministre des colonies, songe à réunir une conférence coloniale qui constituerait une conférence impériale française, et aurait comme but d'instituer une économie coloniale dirigée.

— Le banquier américain Insull, qui s'était enfui d'Athènes, y a été ramené puis expulsé et dirigé sur Aden.

Le discours de M. Mussolini

Rome, 18 mars.

Toutes les autorités du fascisme, environ 50,000 personnes, dont les membres du gouvernement, le Grand Conseil fasciste, les maréchaux, les préfets, les chefs des confédérations syndicales et des organisations du parti, les secrétaires fédéraux des hautes charges de l'Etat, les sénateurs et les députés désignés, ont parcouru en cortège les rues de la capitale, pour se rendre à l'Opéra royal, où s'est déroulée la deuxième assemblée quinquennale du régime.

M. Mussolini, prenant la parole, a dit que, par le moyen de l'exposition fasciste, le monde a pu constater ce que le fascisme a fait dans les douze années de son existence. La révolution fasciste a comporté des sacrifices tels qu'ils obligent tous les fascistes à défendre coûte que coûte le legs idéal de ceux qui sont morts pour la cause de la révolution.

Depuis 1929, la fascisme, de phénomène national, est devenu phénomène universel, avec deux aspects principaux : l'un négatif, soit la liquidation de toutes les positions doctrinales du passé ; l'autre positif, soit la reconstruction.

Seul, ce dernier est intéressant. Les principes du siècle dernier sont morts. La démocratie, le socialisme, le libéralisme, la maçonnerie sont finis et ne disent plus rien aux générations nouvelles. On marche vers de nouvelles formes de la civilisation, soit en politique, soit en économie.

L'Etat reprend ses droits, son prestige, comme interprète unique et suprême des nécessités de la société nationale. Le peuple est le corps de l'Etat et l'Etat, c'est l'esprit du peuple.

Dans la conception fasciste, le peuple est l'Etat, et l'Etat est le peuple.

Les instruments de cette identité sont le parti et la corporation. Le parti porte le peuple dans la vie politique générale de l'Etat. La corporation fait rentrer dans l'Etat l'économie, jusqu'ici étrangère à l'Etat et désordonnée.

Les corporations vont commencer sous peu leur existence. Dans l'Etat corporatif, le travail n'est plus l'objet, mais le sujet de l'économie, car c'est le travail qui forme et accumule le capital.

Le fascisme rétablit dans le monde contemporain les équilibres nécessaires, y compris l'équilibre entre l'homme et la machine. Celle-ci ne doit pas subjuguier l'individu ; elle sera pliée par l'Etat au service de la collectivité, comme instrument de libération et non pas comme une accumulation de misères.

L'Italie et les Etats étrangers

Parlant de la politique étrangère, M. Mussolini a dit : « Ce n'est ni le lieu, ni le moment d'examiner en détail nos relations internationales. Notre tour d'horizon se bornera aux Etats avec lesquels nous avons des frontières communes et à certains problèmes d'ordre général.

« Avec la Suisse, nos rapports sont des plus cordiaux. Un traité d'amitié signé en 1924 vient à échéance en septembre prochain. Nous sommes disposés à le renouveler pour une période de même durée.

« Aussitôt la guerre finie, nous suivîmes une politique d'amitié avec l'Autriche, visant à défendre son intégrité et son indépendance. Longtemps nous furent seuls à suivre cette politique. Les autres pays se réveillèrent quand les événements prirent une tournure dramatique. Nous maintiendrons notre ligne de conduite. L'Autriche sait que, pour défendre son indépendance d'Etat souverain, elle peut compter sur nous et elle sait que nous ferons tous les efforts possibles pour soulager la misère de son peuple.

« Avec la Yougoslavie, nos relations sont normales, c'est-à-dire diplomatiquement correctes. Il est possible de les améliorer si l'on considère que les deux pays sont, économiquement parlant, complémentaires l'un de l'autre. Le problème des relations italo-yougoslaves ne devra être abordé que lorsqu'auront été créées les conditions nécessaires et suffisantes à sa solution.

« Nos relations avec la France se sont améliorées du point de vue général. Mais la réalité oblige de dire qu'aucun des problèmes, grands ou petits, sur le tapis depuis quinze ans, entre l'Italie et la France, ne s'achemine vers une solution. Cependant, un rapprochement s'est produit sur le terrain moral et sur certaines questions très importantes de caractère européen et cela constitue un élément favorable.

La Hongrie doit obtenir justice

« Ces jours-ci, le président du Conseil de Hongrie et le chancelier d'Autriche furent les hôtes du gouvernement italien. Les protocoles disent ce qui fut fait. Il est inutile d'en forcer l'interprétation. Entre l'Italie, l'Autriche et la

Hongrie existent des rapports d'amitié qui, après la guerre, eurent une justification et un fondement plus grands que jamais. La Hongrie, isolée et dépourvue même de terres absolument magyares, a trouvé dans l'Italie une compréhension solide qui n'est pas d'hier et qui s'est clairement affirmée dans de nombreuses manifestations de notre politique étrangère. La Hongrie demande justice et l'exécution des promesses qui lui furent faites solennellement à l'époque des traités. L'Italie a appuyé et appuie ce postulat. Le peuple hongrois est un peuple fort, qui mérite et aura une destinée meilleure. Les protocoles signés ces jours-ci à Rome, qui établissent les termes d'une collaboration plus étroite entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie, n'excluent pas des adhésions ultérieures et des collaborations plus vastes avec d'autres Etats. Il s'agit de sortir de la zone des théories pour entrer enfin et résolument dans celle des faits.

Il n'y a plus qu'à constater le décès de la Société des nations

« Les problèmes de caractère général, concernant avant tout la Société des nations. Le principe de sa réforme a été presque universellement accepté. Il est clair que la réforme doit être abordée après la conclusion de la conférence du désarmement, car, si la conférence échoue, il n'y a plus besoin de réformer la Société des nations. Il suffira d'enregistrer son décès.

« Que la conférence du désarmement doive échouer, du moins dans ses grands objectifs, c'est désormais une chose assurée. C'est même la seule chose qui soit sûre.

« Les Etats armés ne désarmeront pas et ceux qui ne sont pas armés auront un réarmement plus ou moins défensif.

L'Allemagne doit pouvoir réarmer

« Le mémorandum italien a déchiré les voiles qui dissimulaient le problème dans sa réalité crue. Si les Etats armés ne désarment pas, ils n'exécutent pas la partie V du traité de Versailles et ne peuvent logiquement s'opposer à l'application pratique de cette partie des droits qui furent reconnus à l'Allemagne en décembre 1932. Il n'y a pas d'alternative. Prétendre tenir éternellement désarmé un peuple tel que les Allemands, c'est une pure illusion, peut-être même dépassée par les faits. A moins qu'on ne cultive l'objectif d'empêcher par la force le réarmement éventuel et successif de l'Allemagne. Mais ce jeu a une contrepartie grave : la guerre, c'est-à-dire la vie de millions d'hommes et la destinée de l'Europe.

« Nous avons soutenu la thèse qu'il faut accorder à l'Allemagne le réarmement qu'elle demande en effectifs et en matériel défensif, en signant la convention sur la base du mémorandum italien, afin de rétablir entre les puissances les plus grandes et les plus petites de l'Europe cette atmosphère de compréhension sans laquelle l'Europe s'achemine vers le crépuscule.

« Un autre homme qui mit son pays en face de la réalité est le comte de Broqueville, président du Conseil belge. Son discours symptomatique et courageux est, malgré la clameur des polémiques intéressées, utile aux fins de la conférence européenne.

La sécurité de l'Italie

M. Mussolini a parlé ensuite du problème militaire italien, rappelant les réductions apportées aux budgets militaires des deux derniers exercices et du prochain et ajoutant que l'Italie n'ira pas plus loin.

« Devant la paralysie de la conférence du désarmement, l'impératif catégorique de toute nation qui veut vivre est d'être forte. Cela s'applique tout particulièrement à l'Italie, engagée depuis la révolution dans un important processus de reconstruction. Il faut être fort non pour attaquer, mais pour faire face à toutes les situations. La puissance militaire de la nation doit donner au peuple le sens de la sécurité et le sentiment d'une discipline de fer.

Son avenir économique

« L'Italie est une géographiquement, ethniquement, moralement, religieusement. Au point de vue géographique, l'Italie est plus qu'une péninsule. Elle est une île, avec 8500 km. de frontières maritimes et 1920 km. de frontières terrestres constituées par la chaîne des montagnes les plus hautes de l'Europe. Le peuple italien ne peut être qu'un peuple de marins et d'agriculteurs. La frontière des Alpes est un rempart infranchissable, assigné par la nature et par l'histoire au peuple italien.

« La puissance et la sécurité de la nation sont liées au problème démographique, car la condition de la supériorité est le nombre.

« Les objectifs de l'Italie ont deux noms : Asie

et Afrique. Au nord, il y a peu ou rien à faire, à l'ouest non plus, ni en Europe, ni au-delà de l'Océan.

« Nos objectifs ont leur justification dans la géographie et dans l'histoire. De toutes les grandes puissances continentales d'Europe, la plus proche de l'Afrique et de l'Asie est l'Italie. Quelques heures de navigation maritime, encore moins de navigation aérienne, suffisent pour relier l'Italie à l'Afrique et à l'Asie.

« Que personne ne se méprenne sur la portée de ce but séculaire que je confie à la génération italienne présente et à celle de demain. Il ne s'agit pas de conquêtes territoriales. Que cela soit compris par nos voisins et les pays lointains. Il s'agit d'une expansion naturelle devant conduire à une collaboration entre l'Italie et les gens d'Afrique, entre l'Italie et les nations du proche ou du moyen Orient.

« Nous n'entendons pas revendiquer des monopoles ou des privilèges, mais nous demandons et voulons obtenir que les parvenus, les satisfaits, les conservateurs ne cherchent pas à bloquer de toutes parts l'expansion spirituelle, politique et économique de l'Italie fasciste. »

M. Mussolini a conclu : « Puisqu'on ne peut pas continuer à verser éternellement du vin neuf dans de vieux tonneaux, puisque le parlementarisme n'a jamais été plus bas qu'aujourd'hui et qu'il agonise là où il n'est pas encore aboli, il est clair, logique, fatal, que la corporation dépasse comme système de représentation cette institution qui nous vient du siècle passé et qui fut le produit d'un mouvement d'idées déterminées et dont le cycle historique est désormais terminé. »

L'Allemagne et le traité de Locarno

Berlin, 18 mars.

Le mémorandum allemand sur la question du désarmement contient le passage suivant :

« En ce qui concerne le traité de Locarno, le gouvernement allemand n'a pas songé à l'affaiblir par d'autres pactes de non-agression. Il n'a non plus jamais mis en doute la validité de ce traité. Il s'est borné, lorsque la question a été soulevée par le gouvernement français, à faire observer que l'évolution future de la collaboration internationale pourrait éventuellement rendre nécessaire ou faire apparaître comme telle une adaptation des traités aux nouvelles formes de cette collaboration. Mais, de l'avis du gouvernement allemand, il ne pourrait s'agir que de modifications de caractère juridique et technique, mais non d'une révision du contenu politique des dispositions du traité de Locarno. A ce propos, le gouvernement allemand souligne que, une fois réglé le problème du désarmement, le moment sera également venu d'examiner avec les autres puissances la question des futures relations de l'Allemagne avec la Société des Nations. »

Le projet de concordat entre l'Autriche et le Saint-Siège

Vienne, 18 mars.

L'entretien qui a roulé sur le concordat entre le Vatican et l'Autriche, entre le cardinal Pacelli et le chancelier Dollfuss, a abouti à un résultat satisfaisant.

La reine-mère de Hollande malade

La Haye, 18 mars.

L'état de santé de la reine-mère donne quelque inquiétude.

La Haye, 19 mars.

Hier soir, dimanche, le médecin de la reine-mère a annoncé que l'état de celle-ci s'était aggravé. La reine Wilhelmine est au chevet de la malade.

Une organisation de troupes rouges en France ?

Paris, 18 mars.

Sous le titre : « Pour soutenir un mouvement révolutionnaire, une organisation paramilitaire des troupes de gauche est prête à fonctionner », le *Journal de Saint-Denis* déclare que, à la suite d'une entente secrètement intervenue entre M. Doriot, communiste, et un certain nombre de personnalités du parti socialiste unifié dont M. Zyromski, une organisation paramilitaire de gauche, de très vaste envergure a été mise sur pied à Paris, et possède également en banlieue des cadres parfaitement organisés, très actifs, très dévoués et résolus à une action directe extrêmement violente. »

Paris, 18 mars.

M. Zyromski écrit dans le *Populaire* : « Le *Journal de Saint-Denis* a publié une information qui veut être sensationnelle, d'après laquelle le citoyen Zyromski, du parti socialiste, et le citoyen Doriot, du parti communiste, se seraient concertés et se seraient mis d'accord sur un plan d'offensive révolutionnaire pour la région parisienne. Cette information a été reprise par l'*Action française*. »

« Tout cela relève de la haute fantaisie. Je n'ai pas rencontré Doriot depuis plusieurs années. Plus précisément, depuis les dernières élections municipales à Saint-Denis, où il est venu m'apporter la contradiction à la salle de la Légion d'honneur. Les « informateurs » entendent-ils donc par cette manœuvre amorcer une opération policière ? »

L'affaire Stavisky

Une tentative de suicide

Fontainebleau, 18 mars.

M. Blanchard, directeur des services agricoles de Seine-et-Oise au ministère de l'agriculture, a été trouvé samedi dans la forêt de Fontainebleau, perdant son sang en abondance.

M. Blanchard avait absorbé du poison et s'était taillé la gorge avec un couteau. Il a été transporté à l'hôpital de Fontainebleau.

M. Blanchard avait laissé à son domicile une lettre dans laquelle il annonçait son intention de mettre fin à ses jours.

M. Blanchard était sous le coup d'une double inculpation d'escroquerie et de complicité d'escroquerie et devait incessamment se présenter au juge d'instruction.

Le dessaisissement du Parquet de Bayonne

Bayonne, 18 mars.

Le Parquet de Bayonne est officiellement dessaisi aujourd'hui en faveur du Parquet de Paris. Le juge d'instruction a remis au procureur de la République tous les dossiers de l'affaire, qui seront envoyés à Paris.

Une arrestation

Paris, 18 mars.

M. Tribout, directeur de l'établissement de jeu de la rue de Grammont, a été arrêté, en vertu d'un mandat d'amener décerné par M. Ordonneau, sous l'inculpation de complicité d'escroquerie et de recel.

Un sénateur libéral belge compromis

Bruxelles, 18 mars.

Le sénateur du Brabant, M. Petitjean, dont le nom figure à plusieurs reprises dans la liste des chèques Stavisky, a remis sa démission au président du parti libéral.

Depuis longtemps, le cas de M. Petitjean avait vivement ému les milieux parlementaires ainsi que le barreau belge.

Les explications qu'il avait fournies n'ayant pas été jugées suffisantes, un jury d'honneur composé de membres du parti libéral a été constitué pour l'entendre.

Ariette Stavisky

Paris, 18 mars.

Le juge a rejeté la demande de liberté provisoire pour Ariette Stavisky.

L'assassinat de M. Prince

Paris, 18 mars.

En exécution d'un mandat délivré par M. Ordonneau, juge d'instruction, des inspecteurs de la Sûreté générale ont arrêté, sous l'inculpation de complicité et de recel, M. Adrien Cerf, membre du comité des jeux du Frolics.

Le Parquet de la Seine a fait saisir les voitures de Tribout, directeur de l'établissement.

Selon certains témoignages, l'une des machines aurait été vue dans la région de Dijon le jour de l'assassinat du conseiller Prince.

Paris, 19 mars.

A propos de la saisie et de la mise sous scellés des deux automobiles d'Eugène Tribout, le *Matin* écrit que cette opération semble montrer que les enquêteurs vont essayer d'établir si ces voitures n'ont pas transporté les auteurs de l'assassinat de M. Prince, et si ce ne serait pas dans l'une d'elles que M. Prince serait monté en gare de Dijon.

Paris, 19 mars.

Le commissaire Demartini, de la Sûreté générale, chargé de l'affaire Prince, est rentré à Dijon à la fin de l'après-midi d'hier, dimanche, en compagnie de deux policiers.

Le voyage de ceux-ci avait pour objet d'entendre un témoin qui aurait surpris une étrange conversation entre deux hommes, dans la nuit du 20 février, c'est-à-dire quelques heures après l'assassinat du magistrat.

L'un d'eux aurait, en effet, questionné son interlocuteur en ces termes : « Eh bien ! l'affaire a-t-elle réussi ? » L'homme, qui parlait à voix basse, se serait tu en remarquant que ses propos étaient entendus par un témoin.

Le commissaire Demartini a décidé de partir pour Angoulême. Ce nouveau déplacement est motivé par la présence dans cette ville d'un témoin qui aurait certaines déclarations à faire aux enquêteurs sur le mystérieux drame de Dijon.

Importantes décisions gouvernementales à Paris

Le nouveau préfet de police de Paris nommé. Nouveau refus d'un autre poste par M. Chiappe

Paris, 18 mars.

Les ministres se sont réunis en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Lebrun. A l'issue du conseil, qui a duré trois heures, le communiqué suivant a été publié :

M. Chéron, ministre de la justice, a rendu compte des mesures qu'il a prises pour assurer la centralisation à Paris, dès la semaine prochaine, des procédures relatives à l'affaire Stavisky et pour donner à la marche de ces procédures toute l'activité nécessaire.

M. Barthou a donné lecture de la note qu'il

a rédigée d'après les principes arrêtés par le gouvernement pour répondre au memorandum britannique du 28 janvier. La note du ministre des affaires étrangères, après avoir fait l'objet d'un examen approfondi, a rallié l'unanimité du conseil.

M. Sarraut, ministre de l'Intérieur, a soumis à la signature du président de la République trois décrets : l'un nommant M. Roger Langeron, préfet du Nord, préfet de police, le second nommant M. Bonnefoy-Sibour, sur sa demande, préfet de Seine-et-Oise, le troisième nommant M. Guillon, préfet de Seine-et-Oise, préfet du Nord.

M. Germain-Martin, ministre des finances, a entretenu le conseil de la méthode de travail qu'il a envisagée et que le conseil a approuvée pour la préparation des décrets prochains relatifs aux économies.

Le gouvernement a décidé que les membres du cabinet, anciens ministres des finances, conféreront lundi avec le ministre des finances pour travailler à l'élaboration des prochains décrets relatifs aux économies. Les anciens ministres des finances du cabinet actuel sont MM. Pietri, Flaudin, Lamoureux et Chéron.

Le gouvernement, à l'occasion du mouvement administratif qui vient d'être décidé, avait fait connaître à M. Chiappe, ancien préfet de police, son intention de l'appeler à un haut poste.

M. Chiappe a décliné cette offre et a exprimé au chef du gouvernement sa gratitude pour cette marque d'estime et de confiance, mais il lui a confirmé sa décision de n'accepter pour le moment aucun poste quel qu'il soit.

L'enquête sur les manifestations parisiennes

Paris, 18 mars.

La commission d'enquête sur les événements du 6 février a décidé de demander aux familles des morts si elles n'ont pas de témoins à entendre.

La commission a reçu la déposition de M. de Carbuccia, député.

Celui-ci a relaté que, au cours d'un dîner, le 25 janvier, M. Patenôtre lui avait déclaré avoir reçu la visite de M. Bergery, député, qui l'entretint de la nécessité d'armer les éléments d'extrême-gauche en vue de combattre un coup d'Etat fasciste que préparaient les ligues de droite.

M. Bergery aurait invoqué l'impuissance de la police et il a semblé au témoin que M. Patenôtre cherchait à connaître la capacité de résistance de celle-ci.

La commission a entendu M. d'Aramon, député de Paris, M. Le Prévost de Launay, conseiller municipal de Paris, M. Nicolle, secrétaire général du comité de salut économique, et M. Henriot, député.

Ils ont précisé les conditions dans lesquelles la troupe avait tiré.

M. d'Aramon a déclaré n'avoir pas entendu les autorités donner des ordres. Il a vu un fusil-mitrailleur, mais il ne l'a pas vu tirer.

M. Le Prévost de Launay a exposé que la manifestation a été motivée par les mesures contre M. Chiappe. Il a déclaré n'avoir pas entendu les sommations.

Les dépositions des témoins ont porté surtout sur les projets prêtés à M. Frot de constituer une équipe.

M. Nicolle a notamment déclaré que, à la suite d'une conversation qu'il eut avec M. Frot, celui-ci établit une liste de noms.

Le témoin a dit qu'il remettrait à la commission l'original de cette liste.

Paris, 18 mars.

Le rapport de M. Dommange, lu samedi à la commission d'enquête, signale les contradictions qui existent entre les différents rapports présentés devant la commission par les inspecteurs généraux, les chefs des gardes mobiles, les sapeurs-pompiers, etc. M. Dommange a l'impression que, si le cortège des Anciens combattants avait pu continuer librement son défilé vers la Madeleine et les boulevards, cette grave bagarre ne se serait pas produite.

Puis le rapport fait état des divers témoignages affirmant que la police a commis une « lourde faute » en empêchant les Anciens combattants de suivre leur itinéraire et en les jetant dans la masse des autres manifestants.

Le troisième centenaire des Antilles françaises

Paris, 18 mars.

Sous la présidence de M. Henry Bérenger, ambassadeur de France, sénateur de la Guadeloupe, il vient de se constituer le comité chargé de préparer la célébration en 1935 du tricentenaire du rattachement des Antilles à la France.

Pas d'enfants autrichiens en Suisse

Steyr, 19 mars.

Un troisième train d'enfants devait partir de Steyr à destination de la Suisse. Or, sur l'ordre du gouvernement autrichien, le voyage fut contremandé. Le commissaire annonce que cette mesure provient du fait que, en Suisse, les enfants sont exposés à la propagande socialiste et communiste. (?) Un journal viennois dit que de

enfants auraient adressé à leurs parents de Vienne des lettres contenant des critiques à l'égard du régime autrichien.

La réponse française au memorandum anglais

Paris, 18 mars.

La réponse au memorandum britannique sur le désarmement que M. Barthou a fait approuver par le Conseil des ministres sera communiquée à la presse dès que le gouvernement anglais se sera mis d'accord avec le Quai d'Orsay sur la date de publication. La réponse française comporte huit pages dactylographiées. Le document porte la marque toute personnelle du ministre des affaires étrangères dans son argumentation solide qu'éclaire encore la netteté de la forme.

Le gouvernement français rend hommage au but poursuivi par le cabinet de Londres et qui n'est autre que le maintien de la paix, à laquelle la France est par-dessus tout attachée. Il reconnaît que la réconciliation entre les peuples en est la condition nécessaire, mais il importe que cette réconciliation ne se réalise pas dans l'équivoque.

Déjà la France, depuis 1919, a réduit de plus de moitié ses effectifs militaires par rapport à leur importance en 1914 et elle a donné à son organisation militaire un caractère absolument défensif. Ainsi, elle a donné la mesure et la preuve de sa volonté pacifique. On lui suggère pourtant aujourd'hui d'aller plus avant dans la voie du désarmement ; elle n'y est pas hostile en principe, si sa sécurité n'est pas en péril.

Une note allemande

Paris, 18 mars.

La réponse allemande à la France a été publiée samedi soir à Paris et à Berlin. Elle n'apporte pas d'éléments de discussion nouveaux.

Le memorandum reproduit l'argumentation développée dans les précédentes notes allemandes. La position du gouvernement de Berlin semble n'avoir pas varié de façon appréciable.

En ce qui concerne les effectifs et le matériel de guerre, le Reich maintient ses revendications.

Le memorandum ne répond pas à la question concernant le réarmement de l'Allemagne, que la France avait posée nettement. On a apprécié le ton courtis de la communication du gouvernement allemand. Toutefois, si le memorandum dénote un effort de conciliation de la part du Reich, il ne semble pas que les points de vue se soient suffisamment rapprochés pour qu'on puisse espérer la conclusion prochaine d'une convention.

Les avantages économiques de l'accord de Rome

Vienne, 18 mars.

La *Reichspost*, organe du gouvernement autrichien, expose les avantages économiques qui résulteront de l'accord signé à Rome par M. Mussolini, M. Dollfuss et M. Gœmbœs ;

1° L'indépendance de l'Autriche et la collaboration pour la paix européenne constituent la base de toute entente économique au sujet du bassin danubien. En complétant la note des trois puissances concernant la garantie de la souveraineté de l'Autriche, l'Italie et la Hongrie acceptent à nouveau ce point fondamental comme base de toute décision. Il en résulte tout naturellement que l'Etat qui, selon le désir sincère des trois pays, se joindra aux pourparlers économiques à prévoir au sujet de la réorganisation du bassin danubien, devra accepter ce point essentiel ;

2° L'Italie doit importer aussi bien d'Autriche que de Hongrie, dans une mesure intensifiée, des produits afin de faciliter le relèvement économique des deux pays. D'autre part, l'Italie ne manquera pas d'avancer encore en ce qui concerne la place qu'elle occupe déjà dans la balance commerciale autrichienne et hongroise, d'autant plus que l'Allemagne, qui occupait une place prépondérante dans la balance commerciale autrichienne, par les mesures qu'elle a prises, changé cet état de choses. On ne mettra pas une grande erreur en concluant que l'Autriche pourra envoyer d'une façon intensifiée des bois, des matières premières industrielles en Italie et des produits industriels en Hongrie, tandis que la Hongrie pourra vendre à ses voisins des céréales et du bétail, l'Italie du vin et des fruits, ainsi que les produits industriels finis. Moyennant des droits préférentiels réciproques et des contingentements, mais surtout moyennant des tarifs spéciaux sur les chemins de fer, la base d'une communauté d'intérêts économiques pourrait être réglée, même si certains points ne l'étaient pas encore définitivement ;

3° Il est probable que la conférence a prévu, dans une mesure très large, la possibilité d'étendre également à d'autres pays ce système, avec des droits et des devoirs analogues, en tenant compte simultanément des conseils de Stresa et du plan danubien de M. Mussolini. Il n'est pas impossible que, dans ce sens, des négociations complémentaires aient bientôt également lieu avec Prague, si toutefois l'état d'esprit favorable se maintient en Tchéco-Slovaquie, ce qui répondrait au très vif désir de l'Italie et de l'Autriche. C'est ce caractère (ouvert au monde entier) de l'accord romain qui lui assure sa haute importance économique pour l'Europe entière.

Une vie de Papini

De la ville de Florence, qui est redevenue une des capitales intellectuelles de l'Italie grâce à la rencontre d'une pléiade d'écrivains de grand talent et d'éditeurs habiles et intelligents, nous est arrivé un gros livre illustré de 450 pages, portant ce titre énigmatique pour des étrangers : *Gianfalco, Storia e vita*, avec ce mot de l'Arioste : « Il passa toute sa vie seul et sauvage. »

Gianfalco, Jean-le-Faucon, ce fut pendant de longues années le nom de guerre de Giovanni Papini ; c'est sous ce pseudonyme belliqueux que l'illustre écrivain florentin a livré tant et de si rudes batailles. Et le livre de M. Alberto Viviani, publié à Florence par l'éditeur G. Barbèra, est une biographie complète de Papini où l'homme et son œuvre sont décrits et racontés avec l'affection et l'admiration d'un ami et disciple, mais aussi avec l'intelligence d'un penseur qui aime les idées et les doctrines et qui sait les présenter, les résumer et les comprendre avec toute la finesse d'un psychologue et l'art d'un écrivain de race.

On a déjà beaucoup écrit sur Papini en Italie et à l'étranger. Peu d'écrivains ont à la fois plus d'admirateurs et plus d'adversaires acharnés. Si Papini est aujourd'hui le premier écrivain de son pays, dont l'apparition de chaque livre est un événement qui défraye longuement les conversations, les colonnes des journaux et des revues, il est aussi — et c'est la rançon de la gloire — l'écrivain autour duquel se sont formées de nombreuses légendes. On le représente volontiers comme un ours mal léché, vilain et méchant au physique comme au moral ; on le fait passer pour une sorte de cannibale qui met son plaisir à manger ses confrères ; comme un danseur de corde, un faiseur de tours, une girouette tournant et criant à tous les vents ; comme un faux converti qui bat monnaie sur le Christ et la religion et qui, le faisant, a gagné une énorme fortune.

Ceux qui connaissent de près Papini, ceux même qui ne le connaissent que par ses œuvres lues avec équité et réflexion, se sont toujours moqués de ces légendes, mais les légendes ont la vie dure. Cent fois réfutées — et Papini lui-même s'est expliqué plus d'une fois là-dessus — elles rebondissent toujours comme un ballon dans un parc de sports.

Le livre de M. Alberto Viviani, écrit sans doute avec une visible bienveillance et une pointe d'indulgence, met toutes choses au point. On le sent sincère et juste dans son admiration, n'atténuant pas les défauts plus qu'il n'est juste, mettant surtout en valeur les qualités morales et intellectuelles d'un des penseurs et des artistes les plus remarquables de l'Italie.

La vie de *Gianfalco* — autrement dit Papini — est l'histoire en même temps d'une des âmes les plus tourmentées de notre siècle, d'un de ces pèlerins de l'absolu, pour reprendre le mot célèbre de Léon Bloy, d'un affamé de vérité. Papini les a cherchés, cette vérité et cet absolu, dans toutes les directions, dans toutes les écoles, dans tous les systèmes, se trompant le plus souvent, revenant sur ses pas avec une désillusion de plus, enfilant une nouvelle avenue aussi trompeuse que les précédentes, mais obstiné dans sa recherche, bien décidé à ne pas fermer les yeux à la lumière, d'où qu'elle vint, finissant par la voir se lever, éclatante et pure, devant ses yeux éblouis, se jetant à genoux et adorant, yeux baissés et mains jointes, le Christ, la Lumière du monde.

Rien n'est plus douloureux et tragique que ce long vagabondage de Papini sur toutes les routes du savoir humain. Ce Juif errant de tous les paradoxes, comme on l'a appelé, « cet entrepreneur de démolitions », à certaines heures désespéré, révolutionnaire, anarchiste et blasphémateur, avait malgré tout la nostalgie de Dieu. Dans ses pires paradoxes il eut toujours un certain respect de la religion et de ses ministres. A une époque de grossier matérialisme et de philosophie positiviste, il exerçait sa verve impitoyable contre les lieux communs de la bourgeoisie libre-penseuse et anticléricale ; il aimait à dégonfler les célébrités littéraires et philosophiques à la mode. Son livre *Le crépuscule des philosophes* souleva une tempête et de vraies fureurs, de même que son article célèbre : *Je prends congé de la philosophie*.

A l'époque du modernisme, il faillit se convertir, mais, ayant lu Loisy, il tourna le dos à un mouvement de réforme religieuse qui ne lui disait rien de bon. Il entreprit même une campagne impitoyable contre les modernistes et contre le catholicisme littéraire et décadent. Son article sur les « liberi cristiani », autrement dit les modernistes, qui avaient tenu un congrès à Berlin — c'était en 1910 —, est presque féroce. Il se moquait avec une ironie à haute dose de ces prétendus chrétiens pour qui, comme il le disait, le Christ était un brave homme, mais qui avait eu le tort de n'avoir pas fait ses études à l'université de Berlin, pour qui l'Eglise, les rites, les dogmes étaient inutiles.

Ces articles de polémique religieuse le préparèrent, inconsciemment peut-être, à la conversion définitive. Ils rendaient un son de cloche nouveau auquel Papini n'avait pas habitué ses lecteurs. Puis vint la guerre mondiale avec ses tueries et ses ruines. Papini, qui avait été un

des premiers en Italie à réclamer l'intervention de son pays « contre l'Allemagne », fut profondément attristé et désolé par le spectacle de tant de ruines et de tant de souffrances, de tant de rivalités et de déceptions chez les vainqueurs. Il se mit à relire l'Evangile et à le méditer. Il arriva à la conviction que le Christ, qui a enseigné une morale si haute, ne pouvait pas être seulement un homme, mais Dieu. C'est à ce moment qu'intervint l'œuvre secrète, mais infaillible de la grâce.

Papini commença à écrire son *Histoire du Christ* au mois d'août 1919 ; au mois de mars 1921, le livre parut, avec quel éclat et quel succès, chacun le sait.

Papini était chrétien et il n'a cessé depuis ce jour de travailler à sa propre sanctification et au salut de ses frères avec une bonté, une tendresse de cœur qui ne sont pas moins étonnantes que sa conversion elle-même.

On aurait aimé trouver chez son biographe les raisons profondes de la conversion de Papini, qui resta encore assez mystérieuse. Mais la conversion est une grâce, et les convertis eux-mêmes ne savent pas toujours s'en expliquer l'origine et le développement. S'il ne fallait pas nous arrêter, il serait intéressant de parler de l'enfance et de la jeunesse de Papini, enfance solitaire, sauvage, sans affection et sans sourire, enfance pauvre et douloureuse. Papini n'a jamais été enfant ; à six ans, il paraissait en avoir douze ; enfant prodige, il écrivait des vers, composait des romans d'aventures à l'âge où ses petits camarades étaient tout au plus capables de lire. Doué d'une gravité, d'un sérieux, d'une intelligence extraordinairement précoce, il était affamé de lectures, voulant tout apprendre pour tout savoir. Incompris par les siens, rebuté peut-être à cause de sa pauvre mine qu'aggravait encore une timidité invincible, il se replia sur lui-même, il vécut seul, affreusement seul. A l'école, par ordre de son père, il sortait quand entraient le vieux prêtre chargé d'enseigner le catéchisme. Il sortait avec un petit juif à qui il expliquait que son père était athée, qu'il ne croyait à rien. Mais quel bouleversement pour le pauvre petit Papini le jour où, ayant écouté à la porte, il entendit le vénérable ecclésiastique expliquer à ses petits élèves les commandements de Dieu et leur apprendre à honorer leur père et leur mère. « Pourquoi donc mon père m'interdit-il d'apprendre à l'honneur ? » Ce fut la première de tant de questions angoissantes qui ont fait de Giovanni Papini une des âmes contemporaines les plus tourmentées avant de se reposer dans la possession de la Vérité éternelle et infaillible.

Il faut lire la vie de Papini ; c'est un beau et bon livre ; c'est une histoire singulièrement attachante et instructive que celle de Giovanni Papini en qui les jeunes générations saluent leur maître et leur guide. Puisse cette histoire être bientôt traduite en français pour l'instruction et l'édification de nombreux lecteurs !

La princesse-héritière des Pays-Bas fiancée

La Haye, 18 mars.

On annonce les fiançailles de la princesse Juliana avec le baron van Hardenbrouck, âgé de 32 ans, qui a accompagné la princesse, lors d'un récent voyage en Suisse.

NÉCROLOGIE

M. Camille Matignon

On annonce de Paris la mort subite de M. Camille Matignon, professeur de physique et de chimie au collège de France, frappé d'une embolie tandis qu'il prenait la parole devant le conseil d'administration du Collège. Le défunt, qui fut le préparateur de Berthelot au Collège de France, était membre de l'Académie des sciences.

AVIATION

Le Salon international de Genève

Le Salon international d'aviation de sport et de tourisme aura lieu du 27 avril au 6 mai prochain, à Genève, au Palais des expositions, sous le haut patronage du président de la Confédération.

La participation de 70 maisons parmi les plus importantes de l'industrie aéronautique européenne a été notée et presque tous les constructeurs d'avions et de moteurs de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie seront représentés.

Afin que l'exposition ne soit pas seulement fréquentée par des visiteurs profanes, mais aussi par un grand nombre d'aviateurs civils de Suisse et de l'étranger, l'Aéro-Club de Suisse a adressé une invitation aux aviateurs privés de tous les pays. Les aviateurs qui viendront à Genève sur un avion privé, pendant la durée de l'exposition, seront, ainsi que leur passager, les hôtes de l'Aéro-Club de Suisse pendant deux jours, et seront reçus dans les meilleurs hôtels et restaurants de la ville. De nombreuses adhésions ont déjà été reçues d'aviateurs français, anglais, allemands et italiens, de même que des milieux aéronautiques de Belgique et de Hollande.

Les conférences de carême de Notre-Dame de Paris

L'enseignement de Jésus est-il fait d'emprunts ?

Paris, 18 mars.

Le Christ, nous dit l'incrédulité rationaliste, s'il a bien donné à ses disciples un enseignement, ne leur a, du moins, rien apporté de réellement nouveau. Il n'y a pas lieu d'attribuer à la doctrine chrétienne une origine surnaturelle, car elle est faite d'emprunts aux religions et aux philosophies païennes.

Le R. Père Pinard de la Boullaye, on le sait, est un éminent spécialiste de l'histoire des religions. Pour répondre aux prétentions de la « critique moderne », il est donc spécialement qualifié par ses études et ses travaux antérieurs. Sa conférence du dimanche de la Passion nous en a offert une preuve de plus. Il l'a consacrée à établir que, en droit, le Christ aurait pu librement emprunter ; que, en fait, aucun emprunt chrétien n'est certain ; que, au reste, dans son enseignement et dans celui des évangélistes, abondent les marques directes d'indépendance à l'égard des courants d'idées reçus de son temps et de leur.

En droit, d'abord, et contrairement à une opinion commune, doctrine empruntée et doctrine révélée ne sont pas deux expressions inconciliables, car on peut fort bien admettre qu'une révélation authentique aurait pu servir à confirmer des vérités déjà connues. Ne serait-ce pas, pour le fidèle, un point capital solidement acquis que de savoir que la foi qu'il professe, si elle n'est pas neuve, est, toutefois, à l'abri de toute erreur ? En pareil cas, aussi, le miracle peut venir lui donner la garantie de l'autorité divine, secours qui ne saurait être considéré comme superflu.

Au demeurant, emprunter des idées à autrui n'est pas fatalement une cause d'indigence intellectuelle : « Ce peut être l'indice du goût le plus sûr et le plus délicat ; il est faux, absolument faux, que, pour être original, il faille à tout prix produire de l'inédit. » Toute l'histoire des arts, des littératures, des philosophies dépose contre pareille thèse. « Ordonner, synthétiser, dégager en plein relief les idées simples, profondes, séduisantes, qui vivifient tous les détails, les relient entre eux, les imposent finalement à l'esprit et au cœur, c'est le propre des maîtres. Or, c'est un jeu pour la « Sagesse infinie » et cette utilisation même d'éléments préexistants n'est-elle pas une des formes de sa charité pour les hommes, auxquels elle offre, par cette voie, un enseignement plus accessible à leur esprit ?

Les savants chrétiens sont donc « libres, pleinement libres, d'admettre que le Christ et ses apôtres se sont approprié nombre d'idées saines, déjà professées dans le monde païen ». Cependant, ils ne le font point, parce que, en fait, aucun emprunt de ce genre, mis à part le recours aux traditions juives, n'est prouvé.

Voici ce que fut, sur ce point, l'argument principal du R. Père Pinard de la Boullaye. Pour qu'on puisse conclure d'une ressemblance à une dépendance, d'une similitude à un emprunt entre deux doctrines, il faut qu'on se trouve en face, soit de récits, soit de séries d'idées caractérisées par des particularités telles que, « leur ensemble, à tout le moins, n'ait pu être inventé deux fois. » Or, entre croyances païennes et croyances chrétiennes, « les traits communs sont de ceux que chaque religion a pu inventer toute seule ; les différences, par contre, sont plus nombreuses et plus accentuées que les ressemblances. » En somme, quiconque contrôle l'enseignement chrétien et l'enseignement païen peut constater que, « à l'exception de certaines règles morales entre les plus fondamentales et de quelques idées générales sur les perfections divines, il n'est pas un dogme chrétien, pas un, qui ne diffère profondément des dogmes païens ». On ne peut même pas prétendre que la première pensée chrétienne a subi l'influence générale du paganisme, puisque tout ce qu'on serait tenté d'expliquer de la sorte se trouve déjà, au moins, indiqué dans l'Ancien Testament et notamment, dans les écrits des prophètes.

On peut, enfin, faire état, en ce qui regarde les écrivains du Nouveau Testament, de preuves directes, permettant d'établir leur indépendance intellectuelle. Ce sont, à l'exception de saint Luc, disciple de saint Paul, mais imprégné de son esprit, des juifs, donc des hommes « persuadés que la théologie et la liturgie d'Israël l'emportent sur les spéculations et les rites des Gentils ». La Bible, pour eux, c'est la parole de Dieu, c'est la Vérité. Ils estiment donc n'avoir point à chercher ailleurs un enseignement pour eux sûr et sans alliage.

Ils pensaient ainsi d'autant plus fortement que ni dans les cultes populaires, ni même dans les écoles philosophiques, il ne leur était possible de mettre alors la moindre confiance : tout était vicié, à leurs yeux, par l'idolâtrie, le polythéisme, l'immoralité. Plus tard, l'apologétique chrétienne, s'adressant aux intellectuels, tira parti, en le disant clairement, des meilleures sentences des philosophes. Elle s'appliqua à « convaincre les païens par leurs propres témoins ». Mais, de saint Paul à saint Jean, les auteurs sacrés sont occupés « à proscrire toute altération de la doctrine primitive, tout compromis avec les reli-

gions populaires, toute initiative tendant à mêler l'enseignement du Christ à des spéculations humaines ». Autrefois, vous étiez ténébres, dit saint Paul ; aujourd'hui, vous êtes lumière dans le Seigneur. » Et saint Jean, à son tour, écrira : « La lumière luit dans les ténébres et les ténébres ne l'ont point reçue. »

Dans sa conclusion, le R. Père Pinard de la Boullaye s'est élevé contre ceux qui, dissertant sans préparation sur l'histoire des religions, mettent en circulation tant de théories fantaisistes qu'ils donnent comme le dernier mot de la science. « S'arrêter, a-t-il dit, à de vagues analogies et négliger des différences essentielles, ne tenir aucun compte des garanties exceptionnelles que présente la tradition chrétienne, c'est plaisanter où nulle plaisanterie n'est de mise ; c'est tromper des âmes qui ont droit à la vérité. »

On doit lui savoir gré de la sévérité nécessaire de ce langage qu'il est particulièrement autorisé à tenir, ayant largement fait ses preuves personnelles de compétence en pareilles matières. Trop d'ouvrages de vulgarisation, aux prétentions scientifiques, recommencent à sortir de quelques maisons d'édition où certaine libre-pensée est en honneur, pour que, du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, il ne soit pas fait justice de tant d'affirmations gratuites de l'incrédulité.

E. B.

Nouvelles financières

L'Aluminium

La Société anonyme pour l'industrie de l'aluminium, à Neuhausen, a fait un bénéfice net de 3,044,130 fr. (1932, 4,005,826 fr.). Il sera distribué un dividende de 60 fr. net (90 fr. brut pour 1932) sur les actions ordinaires. Les actions de priorité recevront un dividende de 5 % brut.

Banque cantonale des Grisons

Les comptes annuels de 1933 de la Banque cantonale des Grisons soldent par un bénéfice net de 2,867,424 fr. (année précédente 2,904,284 francs), dont 750,000 fr. comme l'année précédente seront versés à la caisse de l'Etat, et 650,000 fr. au fonds de réserve qui atteint maintenant le chiffre de 11,900,000 fr.

Echos de partout

La jument favorite

Le roi d'Angleterre vient de perdre sa jument favorite, *Scuttle*, qui était la perle de son écurie de courses. Cette écurie est, comme on sait, très importante, et elle est sortie victorieuse de nombreuses épreuves. La jument du roi George avait gagné, entre autres courses, le prix de mille guinées de Newmarket, en présence de Leurs Majestés, du prince de Galles et de la princesse royale.

La carrière de *Scuttle* aura été, en somme, des plus brillantes, car la jument a rapporté 11,800 livres sterling (285,000 francs suisses) à son illustre propriétaire.

La mégalomanie de Stavisky

Stavisky, peu de temps avant le commencement de « ses malheurs », était devenu mégalomane à l'excès. Au début de l'automne dernier, il convoqua chez lui un romancier en renom et lui demanda d'écrire sa biographie. « J'ai, lui dit-il, recueilli de nombreuses notes, vous pourrez vous en servir, et certainement cela vous facilitera votre travail. » Mais l'écrivain déclina l'offre qui lui était faite, malgré les magnifiques honoraires promis.

Depuis, Stavisky a eu sa biographie dans tous les journaux du monde. Ce n'est certainement pas celle qu'il avait souhaitée.

Mot de la fin

Réflexions d'un skieur :

— On voit de tout sur la pente... J'ai vu le bâtonnier de l'ordre des avocats ne pas savoir se servir de ses bâtons, une vedette de cinéma qui ne savait pas tourner, un banquier qui n'osait pas lever le pied.

Pour la langue française

« Vous auriez meilleur de suivre la route que de prendre le raccourci. » Cette phrase incorrecte, commune en Suisse romande, ne se corrige pas en exprimant le mot *temps* : « Vous auriez meilleur temps de... » Il faut dire : « Vous feriez mieux de... Vous auriez plus de facilité, de commodité de... Vous vous tireriez mieux d'affaire en... »

Union Coopérative immobilière
Siège Social : 6, Rue Petitot, Genève
DIVIDENDE DE 1933

5⁰⁰

coupon N° 6, payable dès ce jour au siège social et chez :
SA DURET et Baumgartner,
33, rue de Bourg, Lausanne.
Baudère, Bd. de Pérolles, Fribourg.
F. Junier, 8, r. du Seyon, Neuchâtel. - R. Gerster,
8, Hotelg., Berne. 3815

Confédération

Ceux qui n'ont pas compris

On nous écrit :

L'initiative que le Front fédéral projette de lancer en vue de la promulgation d'une loi contre la destruction de la discipline militaire témoigne d'une grande ignorance de la conception que se font de l'armée la plupart des Suisses patriotes.

Il ne faut pas se dissimuler, en effet, que le deuxième alinéa de l'article 3 du projet rejeté, qui prévoyait l'emprisonnement ou l'amende contre « celui qui aura lancé ou répandu des allégations qu'il sait être fausses et qui sont de nature à outrager l'armée » a été déterminant dans le vote négatif d'un grand nombre d'excellents citoyens. Pourquoi ? Parce qu'on redoutait que cet alinéa, dont l'interprétation pouvait être très élastique, ne donnât lieu à des abus en empêchant toute critique dans le domaine militaire, quelque fondée et légitime qu'elle pût être.

Le moyen le plus sûr et le plus efficace de défendre l'armée, c'est encore de la faire aimer. Or, on doit convenir qu'il y a des officiers qui ne le comprennent pas encore. Si petit qu'en soit le nombre, ils font, à eux seuls, plus de mal à l'armée que tous les antimilitaristes réunis.

A. A.

Les Sédunols à la recherche d'une grande salle

On nous écrit de Sion :

Il y a bien des années qu'on agite, à Sion, des projets de construction d'une grande salle de spectacles ou de réunions. Mais jusqu'ici rien n'a été fait. Les finances municipales et les particuliers ne pouvaient de gaieté de cœur consacrer le million qu'il aurait fallu pour créer une œuvre d'envergure suffisante. Puis, les mauvaises années sont venues qui ont enfoncé plus profondément encore dans leurs cartons les projets grandioses qu'on avait caressés.

Mais voici que la question revient sur le tapis avec celle de la construction d'une salle pour le Grand Conseil. On sait que notre législatif souffre d'une crise de croissance et qu'on ne sait plus où le loger convenablement. De l'Hôtel-de-Ville devenu trop étroit, il a été démenagé au Casino, magnifique salle de fête à la vérité, mais point du tout aménagée pour une assemblée parlementaire. Le nombre des députés ayant passé depuis une année de 109 à 119, la Haute-Assemblée a refusé de s'entasser de nouveau dans la salle du Casino. On l'envoya alors à la halle de gymnastique du collège cantonal, parmi les engins que la plupart des députés ne sont plus à même d'utiliser. Cela ne peut durer indéfiniment : la ville de Sion a été sommée de fournir à nos pères conscrits un local digne de l'autorité qu'ils représentent.

C'est ainsi que se pose une nouvelle fois la question de la construction d'un bâtiment qui abriterait le Grand Conseil, le Tribunal cantonal et divers autres services publics que la ville de Sion est tenue de loger. Le même édifice contiendrait la fameuse grande salle qu'on réclame depuis si longtemps. Seulement la question financière n'est pas encore résolue. Qui fournira les fonds nécessaires à une semblable entreprise ? La commune de Sion ? Elle y contribuera, sans doute, mais elle ne saurait supporter à elle seule un pareil sacrifice (un million à un million et demi). D'autre part, il y a rivalité entre certains quartiers de la ville au sujet de la construction envisagée. Les uns la voudraient au nord de la cité, d'autres au centre. Des négociants des quartiers intéressés ont même promis une participation financière allant jusqu'à 20,000 francs et plus.

La question en est là. C'est l'assemblée primaire qui décidera en dernier ressort, dans le courant du printemps.

UN TRAIN-EXPOSITION

La direction générale des Chemins de fer fédéraux a décidé d'organiser un train-exposition qui permettra de montrer au grand public les produits de l'industrie du pays, d'accroître les débouchés de celle-ci et devra ainsi favoriser l'économie nationale.

Des trains-expositions ont déjà été organisés en France, en Belgique et en Hollande. Ils obtinrent plein succès et ranimèrent singulièrement le marché intérieur de ces pays.

En Angleterre, on s'occupe, à l'heure actuelle, de l'organisation du premier train-exposition qui circulera dans cet Etat. En Allemagne, en Hongrie et en Italie, les travaux préparatoires sont déjà très avancés.

Bien qu'aucune marchandise ne soit vendue dans le train-exposition, le producteur a néanmoins l'occasion de présenter ses marchandises à un public étendu de consommateurs.

Un bureau d'organisation de Zurich s'occupe de l'exécution de ce projet, dont les travaux préparatoires nécessaires ont été commencés par lui il y a plus d'un an. Un train d'une quinzaine de wagons spécialement aménagés à cet effet circulera l'été pendant trois à quatre mois et visitera les régions de notre pays les plus diverses et atteindra certaines parties de la population suisse jusqu'ici peu touchées par une réclame intensive.

Le train-exposition fera arrêt pendant un à trois jours dans une cinquantaine de gares les plus importantes du réseau, où le public sera admis à le visiter.

L'Office national suisse du tourisme, grâce à un système de réclame bien organisé (agrandissements, reliefs, tableaux, etc.) et par un aménagement artistique de celle-ci, montrera au public, à côté des marchandises exposées, les beautés naturelles de notre pays ainsi que les rapports entre l'homme et la nature et entre la campagne et ses produits.

Le projet de train-exposition a rencontré dans les milieux intéressés un écho favorable et de nombreuses inscriptions sont déjà parvenues aux organisateurs.

Les socialistes et la succession de M. Hæberlin

Le comité du parti socialiste suisse siégeant hier, dimanche, à la Maison du peuple d'Oltten, a décidé, après un échange de vues sur la situation politique, de revendiquer pour les socialistes le droit au pouvoir et de présenter pour l'élection complémentaire au Conseil fédéral la candidature de M. Johannes Huber, de Saint-Gall, président du Conseil national.

D'autre part, il a introduit la procédure d'exclusion contre l'ancien communiste Hermann Bobst, admis dans le parti socialiste par une section de Zurich.

Une révision de la Constitution fédérale

Les délégués de Suisse allemande et de Suisse française du Front national, réunis hier, dimanche, à Oltten, ont décidé à l'unanimité de lancer une initiative populaire pour la révision totale de la Constitution fédérale.

L'élection judiciaire de Bâle

Hier, dimanche, à Bâle, au second tour de scrutin pour l'élection du troisième président de la Cour d'appel, qui réunissait les mêmes candidats qu'au premier tour, soit MM. Steiger (libéral), Meyer (radical) et Gerwig (socialiste), c'est ce dernier qui a été élu par 4072 voix contre 2665 à M. Steiger et 2248 à M. Meyer. La participation au scrutin n'a même pas atteint 20 %.

La Banque populaire suisse

Au sujet de la suppression de la pension attribuée aux anciens directeurs généraux de la Banque populaire suisse, le conseil d'administration prendra position, mercredi, ainsi que sur d'autres questions encore pendantes.

Pour occuper les chômeurs

Le Conseil fédéral s'est occupé samedi des deux motions Pfister et Huggler, concernant l'exécution de travaux de chômage et la création d'un service de travail.

M. le conseiller fédéral Schulthess a été autorisé par le Conseil fédéral à prendre en considération les deux motions sous certaines réserves.

Le Conseil fédéral s'est occupé aussi de la question du service civil pour jeunes chômeurs, sans toutefois prendre de décision définitive.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les salaires de l'industrie

Les ouvriers de la fabrique de machines d'Oerlikon ont pris position à l'égard du conflit de salaire et, à la majorité des voix, ont décidé d'accepter la proposition de l'office intercantonal des salaires.

Cette proposition prévoit une réduction de 5 % sur les salaires contractuels et de 4 % sur les salaires des ouvriers payés à l'heure.

La direction de la fabrique de machines d'Oerlikon accepte la proposition précitée, pour autant que le conflit soit pareillement réglé dans les autres entreprises de l'industrie métallurgique.

Par 274 oui contre 84 non et 382 abstentions, les ouvriers de la société Brown, Boveri et C^o, à Baden, ont approuvé la proposition de médiation de l'office intercantonal de conciliation tendant à une réduction de 7 à 9 % des salaires contractuels et de 3 à 12 % des salaires payés à l'heure.

Les propositions de médiation visant à une réduction des salaires dans l'industrie métallurgique et des machines ont été approuvées en divers endroits à une faible majorité et moyennant une forte abstention, par les ouvriers de la fabrique de machines Saurer, à Arbon, des usines métallurgiques de Roll, à Gerlsfingen, et de la Fabrique suisse de locomotives de Winterthur.

Les ouvriers des usines Sulzer, à Winterthur, prendront une décision la semaine prochaine.

Les ouvriers des usines d'appareils téléphoniques Hasler, à Berne, ont rejeté à une forte majorité les propositions de la commission intercantonale de médiation pour le conflit de l'industrie métallurgique.

Le gruyère en France

A l'issue d'une réunion qui a groupé, à Dijon, les producteurs de lait de la Côte d'Or, un télégramme a été envoyé à M. Queuille, ministre français de l'Agriculture, demandant que le contingent maximum de gruyère ne dépasse pas 30,000 quintaux.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un homme tombe par la fenêtre en tenant sa fillette dans ses bras

Un navrant accident s'est produit, samedi soir, à Lyon. Le nommé Henri Martin, âgé de trente ans, chauffeur d'automobile, était avec sa femme et sa fillette âgée de neuf ans, la petite Lucette. M. Henri Martin jouait avec la fillette en présence de la mère. Il tenait l'enfant dans les bras et la faisait sauter en l'air, lorsqu'il perdit l'équilibre sur le carrelage. La fenêtre était entr'ouverte, M. Martin bascula par-dessus la barre d'appui et alla s'écraser sur la chaussée avec l'enfant, qu'il n'avait pas lâchée. La petite Lucette a été tuée sur le coup. Son père est grièvement blessé.

L'assassinat de M^{me} Hérél

La préfecture de police de Paris a été avisée que la police belge avait arrêté, à Bruxelles, l'assassin de M^{me} Hérél qui, on s'en souvient, fut trouvée morte dans la baignoire d'une chambre d'un hôtel parisien.

L'assassin, Pierre Nathan, est âgé de vingt-cinq ans et appartient à une très bonne famille.

Le père du meurtrier est un gros fabricant de chaussures de Bruxelles. Pierre Nathan était un vaurien. Il aurait subtilisé à sa grand-mère un collier de 180,000 fr. Il vivait depuis assez longtemps d'expédients.

On croit que Nathan a été poussé au crime par sa maîtresse, Malou Gerin, autrefois danseuse à l'Empire, le music-hall de Stavisky. En tout cas, la fille Gerin portait au poignet un bracelet de diamants volé par Pierre Nathan à sa grand-mère.

L'assassin Pierre Nathan a confessé que, n'ayant plus d'argent, il décida d'aller à Paris commettre un vol de bijoux. Il se proposait d'attirer à un rendez-vous une femme portant des bijoux et de la dévaliser après l'avoir chloroformée.

Il alla à un thé dansant et y trouva ce qu'il cherchait. M^{me} Hérél fréquentait, paraît-il, ces mauvais lieux. Elle se laissa facilement aborder, et accepta un rendez-vous. Nathan fit comme il avait projeté : il la chloroforma et s'empara de ses bijoux. Mais, dit-il, en la voyant inanimée, je perdis la tête et portai M^{me} Hérél dans une baignoire pour la noyer.

Puis, il alla au domicile de M^{me} Hérél se faire remettre un manteau de fourrure qu'il lui avait vu.

Quarante-huit maisons effondrées

Le village roumain de Jigoreni vient d'être en partie détruit par une catastrophe qui n'a rien d'ordinaire. Quarante-huit maisons, en effet, se sont effondrées et de nombreuses autres ont été sérieusement endommagées par suite de glissements de terrain provoqués par plusieurs sources souterraines qui avaient miné le sol. Prise de panique, la population a entièrement évacué le village.

Les glissements de terrain sont d'une ampleur si étendue qu'ils ont complètement modifié l'aspect de la campagne. Un puits à poulie a été littéralement poussé à une centaine de mètres sans qu'il ait été détruit. De certains grands arbres, on ne voit plus que le sommet qui émerge encore du sol. Des rues entières ont disparu.

Des détails analogues parviennent de plusieurs villages des environs où des glissements de terrain se sont également produits. On signale, dans ces villages, une vingtaine de maisons effondrées ou gravement mises à mal. On ne signale pas d'accident de personnes, bien que le village d'Oltenești ne soit plus qu'un amas de ruines.

Explosion d'une usine française

Samedi matin, vers 3 heures, une usine de fabrication d'alcool, près de Surgères (Charente-Inférieure), a été détruite par une explosion. Il s'agit d'une distillerie de Magnou, hameau de la commune des Forges. Les pompiers de la Rochelle et des Forges ont combattu le fléau, cherchant à protéger les réservoirs contenant 40,000 hectolitres d'alcool.

On signale deux morts et quatre blessés. On suppose actuellement que l'explosion a été provoquée par des vapeurs d'alcool qui se seraient enflammées spontanément.

Les dégâts sont évalués à 10 millions de francs français environ.

Naufrage d'un bateau belge

Sept membres de l'équipage du vapeur belge Oscar Edupt ont péri, noyés, à quelque distance de la côte sud de l'Irlande. Le capitaine du vapeur se trouve parmi les victimes.

L'accident s'est produit au moment où les douze hommes d'équipage du vapeur belge, complètement désarmés par une mer démontée, cherchaient à se réfugier à bord d'un pétrolier.

Un cyclone en France

Un cyclone s'est abattu, hier dimanche, sur la Charente Inférieure. On ne signale pas d'accident grave, mais les dégâts sont considérables. Les communes de Consac et Mieux-le-Vireuil ont été particulièrement éprouvées. Plusieurs baraquements et logements d'employés des chemins de fer ont été détruits. Deux familles qui se trouvaient dans les baraquements au moment du sinistre purent se tirer indemnes des décombres, mais sont dépourvues de tout ce qui constituait leur ménage.

Au cimetière de Consac, les pierres des quatre murs ont été dispersées et tous les monuments funéraires sont écrasés.

Au village de Chez-les-Rois, les toits des maisons ont été soulevés et des bâtiments renversés. Des charrettes ont été projetées à des distances invraisemblables. Partout, les arbres et les cultures ont été saccagés. Toutes les routes se trouvant sur le passage du cyclone ont été encombrées par des arbres. Elles ont été rapidement dégagées. Plusieurs familles sont sans abri.

La tempête a causé, hier dimanche, des dégâts très importants à Cap Breton (Landes). Toute la nuit, le vent a soufflé avec une violence extraordinaire et le matin, la mer était démontée. Dans le port, le sardinier *Leha*, soulevé par une vague, a été mis à sec, à un endroit que la mer n'atteint jamais. Tout un quartier de la ville a été inondé.

Les constructions en bordure de la plage ont été en grande partie détruites et celles qui subsistent encore sont dans un état très périlleux. Un sanatorium, menacé, a dû être évacué.

Cependant, la marée commence à diminuer d'amplitude et on espère qu'il n'y aura pas de nouveaux dégâts.

Attentat contre une usine autrichienne

Un attentat a été commis dans la nuit de samedi à hier, dimanche, dans une usine du Plabutsch, près de Gratz. Vers minuit, de violentes explosions se produisirent dans la salle des machines, endommageant les façades de l'usine. Le concasseur, qui pèse 14 tonnes, a été complètement détruit. Personne n'a été blessé.

Incendie d'un puits de pétrole marocain

Le puits de pétrole du Djebel Tselfat, au Maroc, a pris feu. On a pu jeter dans l'orifice de la sonde des pierres et de l'eau et interrompre l'éruption pendant une heure. Depuis le début de l'incendie, la valeur du pétrole consommé dépasse 7 millions de francs.

Un camion dans un fossé

Près d'Elmann (Bavière), un camion automobile transportant l'équipe du football-club de Schweinfurth à Beyreuth, où elle devait jouer un match, a capoté et dévalé un talus. Sur les vingt-neuf passagers, quatre ont été sérieusement blessés et seize légèrement.

Un ouragan dans le sud de la Belgique

Un ouragan a fait rage, samedi, vers midi trente, sur Bonne-Espérance, bourg de la région de Tournai, en Belgique. Les deux fils du chef de gare auraient été tués.

Au hameau du Placard, l'ouragan a arraché la toiture de cinq maisons.

De nombreux toits de maisons de plusieurs autres villages ont été emportés.

Une personne a été tuée à Gouy-les-Pieton, une autre blessée à Bascout. De gros grêlons ont recouvert le sol sur plusieurs centimètres d'épaisseur.

Espion arrêté en Lorraine

La gendarmerie de Sarreguemines (Lorraine) vient d'arrêter un certain Joseph Lorbach, âgé de trente-cinq ans, de nationalité allemande, pour espionnage.

Au moment de son arrestation, Lorbach était en possession d'un appareil photographique, lequel lui avait permis de prendre des photographies sur lesquelles on n'a pu obtenir de renseignements.

Les investigations de cet étranger s'étaient principalement portées sur la région militaire de Bitche.

SUISSE

Encore des bandits à Bâle

Dans la nuit de vendredi à samedi, à Bâle, deux jeunes gens, l'un de dix-sept ans, l'autre de vingt et un ans, se rendirent à l'Austrasse afin d'acheter un pistolet. Le magasin était fermé, mais l'affaire fut néanmoins conclue. Or, au lieu de payer la somme convenue, les deux individus assaillirent à coups de poing le commerçant qui tomba à la renverse, en enfonçant une vitre, puis s'enfuirent après avoir volé le portefeuille de leur victime.

Plusieurs passants, attirés par les cris du commerçant, bondirent à la poursuite des bandits, dont l'un put être bientôt arrêté et remis entre les mains de la police. Le second a été arrêté par la suite à Birsfelden.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres. L'ADMINISTRATION.

LES SPORTS

Le kilomètre en côte du Grand-Saconnex

Hier matin, dimanche, s'est disputé, aux portes de Genève, le kilomètre en côte du Grand-Saconnex, pour motocyclistes (départ lancé) et pour automobilistes (départ arrêté).

Le public était accouru assez nombreux, malgré le temps très mauvais.

Voici les principaux résultats :

Catégorie 1000 cm³, side-cars, experts : 1. Kirsch (Fribourg), sur Universal, 29,8 sec.; moyenne : 129 km. 805 (meilleur temps des side-cars).

250 cm³ : 1. Durr, sur Guzzi, 35,4 sec., 101 km. 695.

350 cm³ : 1. Caseys, sur Caseys, 32,6 sec., 110 km. 429.

500 cm³ : 1. Cudet, sur Norton, 26,2 sec., 137 km. 405; 2. Ellès, sur Motosacoche; 3. Corday, sur Condor; 4. Kirsch, sur Universal.

1000 cm³ : 1. Kirsch, sur Universal, 25,6 sec., moyenne : 140 km. 625 (meilleur temps des motocyclettes).

350 cm³, side-cars : 1. Meuwly, sur Motosacoche, 38 sec., 94 km. 737.

600 cm³ side-cars : 1. Sturkle, sur N. S. U., 32, 6 sec., 111 km. 811; 4. Meuwly, sur A. J. S.

Pour les automobiles, qui prenaient le départ arrêté, la course se présentait autrement, car, outre la vitesse propre du véhicule, intervenait l'habileté du conducteur à passer judicieusement ses vitesses.

Dans la catégorie tourisme, le meilleur temps a été fait par Zwimpfer, sur Chrysler 8, en 40,8 sec., soit à une vitesse de 88 km. 235 à l'heure.

Dans la catégorie sport, le meilleur temps a été effectué par Mme Gradenwitz, sur Mercedes-Benz compresseur, à la vitesse de 95 km. 745.

Enfin, en catégorie course, la victoire est revenue à Armand Hug, sur Bugatti à compresseur (28,4 sec., soit une moyenne de 126 km. 760).

Notons encore les succès de Julon (Ford), en catégorie 1100 cm³ tourisme (45,9 sec. soit 80 km. 899); de Gubelin (Plymouth), 3 à 5 litres tourisme; de Villars (Alfa-Roméo), 2 à 3 litres, sport; de Itten (Chrysler-8), plus de 5 litres, sport; de Kessler (Maserati), 1100 cm³ course; de Maag (Bugatti), plus de 2 litres, course.

Le match d'aviron Oxford-Cambridge

Pour la onzième fois consécutive, l'équipe d'aviron de Cambridge a battu ses adversaires d'Oxford. La course aurait été sans histoire si Cambridge n'avait battu le record de l'épreuve en 18 min. 3 sec.

Cambridge avait, à l'arrivée, 4 longueurs et demie d'avance sur Oxford.

Le parcours comptait 6 km. 400.

Le championnat suisse de football

Hier, dimanche, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale, Grasshoppers et Lugano ont fait match nul, 2 à 2; ainsi que Locarno et Zurich (2 à 2). Bâle a battu Nordstern, 4 à 1; Concordia-Bâle, Lausanne-Sports, 3 à 2; Urania-Genève, Blue-Stars, 5 à 3; Bienne, Chaux-de-Fonds, 5 à 1; Berne, Young-Boys, 1 à 0, et Servette, Young-Fellows, 2 à 0.

En première ligue, Soleure et Cantonal-Neuchâtel ont fait match nul (2 à 2), ainsi que Fribourg et Boujean (0 à 0). Monthey a battu Etoile-Chaux-de-Fonds, 3 à 0; Racing-Lausanne, Etoile-Carouge, 1 à 0; Aarau, Bellinzzone, 4 à 0; Seebach, Winterthur, 3 à 2, Brühl, Juventus, 7 à 2.

Les six-jours cyclistes de Paris

Classement après 115 heures de course (hier, dimanche, à 19 heures) : 1. Pijnenburg-Wals, 268 p.; 2. Broccardo-Boucheron, 231 p.; 3. Aerts-Charlier, 154 p.

L'ÉCHO ILLUSTRÉ

Dans les actualités du numéro du 17 mars : Le Salon de l'automobile à Genève. — Les sports. — Un nouveau zeppelin — Au Conseil national. — Le crucifix, article de fond. — Clervaux et son abbaye, documentation de deux pages illustrées. — Les zoccoli, double page inédite. Les pages de la femme avec patron gratuit, recettes et conseils de couture. Le roman et l'humour. — La semaine prochaine, le numéro spécial de Pâques.

CHANGES A VUE

Le 19 mars, matin

Table with columns for location (Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Budapest) and columns for Achat and Vente.

Nouvelles de la dernière heure

L'impression produite à Paris par le discours de M. Mussolini

Paris, 19 mars.

(Havas.) — Les protocoles signés à Rome, samedi, et sur le sens et la portée desquels on n'avait du reste pas grande lumière, avaient été favorablement accueillis par les journaux français qui y voyaient la marque d'un rapprochement des points de vue de la France et de l'Italie.

Le discours prononcé, hier, par M. Mussolini (voir 1^{re} page), qui vient y apporter une interprétation toute différente, provoque dans la presse de ce matin un mouvement de surprise et de consternation. « Net, impérieux, catégorique, le « Duce » prend la tête du mouvement révisionniste. » C'est ainsi que les journaux traduisent le discours de Rome. Ils enregistrent la façon peu amène dont M. Mussolini a parlé de la France et ils concluent que le rapprochement franco-italien qu'on célébrait déjà n'est pas précisément accentué par ce discours, qui maintient entière l'opposition entre l'Italie et la Petite-Entente.

Le correspondant du Petit Parisien à Rome, mande à ce journal :

« M. Mussolini a prononcé un grand discours dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est très décevant. Si toute la partie consacrée à la politique intérieure et au développement des théories fascistes est, en effet, conforme à ce que l'on attendait, on a, en revanche, en lisant celle qui a trait à la politique internationale, le sentiment de nombreuses et assez regrettables contradictions.

« On avait voulu voir, notamment, dans les conversations tripartites qui viennent de prendre fin à Rome, un effort pour créer dans l'Europe centrale, à la faveur de la question autrichienne, pour la solution de laquelle tout le monde — sauf l'Allemagne — est d'accord, une atmosphère de conciliation et de collaboration. Pourquoi faut-il que, au moment même où il affirme, par exemple, la possibilité d'améliorer les rapports italo-yougoslaves, le chef du gouvernement italien détruise le bon effet de cette affirmation en parlant de la Hongrie isolée, spoliée des territoires essentiellement magyars et en proclamant que ses aspirations ont trouvé en Italie la plus grande compréhension, ce qui ne peut qu'indisposer la Petite-Entente tout entière ?

« Pourquoi faut-il également que — dans une période où l'on s'efforce, de part et d'autre, en France comme en Italie, d'améliorer cette « atmosphère morale » qui est « la condition favorable pour des développements ultérieurs », suivant ses propres expressions — M. Mussolini éprouve le besoin de clamer devant le monde qu'« aucun des problèmes, grands et petits, qui se posent depuis quinze ans entre les deux pays, n'a reçu de solution » et de traiter, quelques instants après, ceux avec lesquels il veut s'entendre, en Afrique et en Asie, de « repus, d'arrivés, de satisfaits et de conservateurs bloquant l'expansion spirituelle, économique et politique de l'Italie fasciste » ? Croit-il que cela facilitera le développement du courant d'opinion favorable que M. de Chamberlain s'est très loyalement employé à créer pendant son séjour à Paris ?

« Comment s'expliquer qu'après avoir déclaré que « si les Etats armés ne désarment pas, ils violent la partie V du traité de Versailles », le duc ne s'avise pas, d'abord, que cette partie V a été déjà abondamment violée par l'Allemagne, qu'il légitime ainsi la demande de parité d'armements formulée par cette dernière et, finalement, qu'il proclame l'excellence du plan exposé dans le mémorandum italien qui maintient justement à leur niveau actuel les armements des Etats armés ? Comment, enfin, concilier tout cela avec l'hymne « à la force, à la force militaire, non pas pour attaquer, mais pour faire face à n'importe quelle situation » — qui termine ce passage — volonté de force dont il fait pour l'Italie « un impératif catégorique » ?

« Evidemment, ce manque d'accord entre les différentes parties du discours de M. Mussolini n'est pas sans explications. Il est dû, en ce qui concerne la Hongrie, au désir de ménager ses susceptibilités et de la détacher davantage de l'Allemagne. Il est peut-être motivé, en ce qui concerne la France, par un certain mécontentement de ce que la réponse de M. Barthou au cabinet de Londres ne fasse pas allusion au plan italien — dont nous reconnaissons pourtant la supériorité sur le plan britannique, mais auquel le ministre des Affaires étrangères ne pouvait pas se référer, puisqu'il n'avait à formuler son avis que sur le mémorandum anglais. Il n'en reste pas moins que les déclarations du « Duce » créent une atmosphère trouble, un sentiment de déception regrettables à l'heure où il faudrait, au contraire, que les attitudes se précisent et que la situation générale s'éclaircisse. »

Du Journal :

« Les déclarations du « Duce » créent une atmosphère trouble, un sentiment de déception regrettable à l'heure où il faudrait, au contraire, que les attitudes se précisent et que la situation

générale s'éclaircisse... Jamais la conception de la paix par la stabilisation et le maintien de l'ordre établi n'ont été répudiés aussi catégoriquement. Le discours d'hier sonne le ralliement de toutes les énergies qui réclament leur place au soleil et aussi de tous les mécontents qui, sous le couvert de la justice, veulent le bouleversement. Avec ces déclarations, est-il besoin de souligner la réserve des passages sur les perspectives d'accord avec la Yougoslavie et la France ? Aussi bien, ce n'est pas l'accord que M. Mussolini réclame, c'est l'adhésion. »

L'Echo de Paris écrit :

« Voici la Petite-Entente rejetée loin du gouvernement de Rome. Pris dans son ensemble, ce discours décevra profondément tous ceux qui avaient voulu croire qu'il y a quelque chose de changé entre la France et l'Italie. Jamais, le « Duce » n'a tenu un langage plus impétueux. De toute évidence, M. Mussolini n'est plus de sang-froid. Depuis un an, la plupart de ses initiatives diplomatiques tournent mal, d'où le besoin qu'il éprouve de chauffer à blanc son auditoire et de faire concurrence à M. Gœring. Ce retour en arrière justifie l'inquiétude. »

L'Ordre déclare :

« On se demandait jusqu'ici où M. de Broqueville avait pris son inspiration pour les déclarations qu'il avait faites au Parlement belge. Aujourd'hui, nous comprenons d'où lui venaient ces directives. Avant son passage en France, il avait fait un voyage en Italie. Or, non seulement, nous entendons de « Duce » exposer des principes identiques à ceux qu'expose le premier ministre belge, mais encore le grand chef du fascisme adresse un satisfecit à son interprète bruxellois. Certes, M. Mussolini n'a rien dit qui, dans sa bouche, constitue une nouveauté, et c'est précisément ce qui est grave. Les événements auraient dû, certes, modifier sa façon de voir. »

La Hongrie très contente

Budapest, 19 mars.

M. Gœmbœs, premier-ministre de Hongrie, est arrivé hier soir, dimanche, à Budapest venant de Rome. Accueilli avec enthousiasme par la foule, M. Gœmbœs, dès son arrivée, s'est adressé par radio à la nation hongroise, en soulignant notamment que le voyage de Rome a renforcé la situation politique et économique du pays. La conférence des trois pays tenue à Rome s'est attachée à chercher une solution moindre que celle qui était envisagée par le projet d'union européenne de M. Briand, mais plus importante du point de vue politique et économique. La conférence s'est inspirée d'un véritable esprit de paix européenne.

L'enquête sur les troubles du 6 février à Paris

Paris, 19 mars.

(Havas.) — Interrogé par un représentant du Matin sur ce qu'il pensait de la disposition de M. Horace Carbuccia, entendu samedi par la Commission d'enquête, M. Bergery a fait la déclaration suivante :

« Il est exact que j'ai dit au député de Rambouillet que les ligues de droite étaient sur le point de s'entendre en vue d'opérer « un coup d'Etat fasciste ». Mon appréciation concernant la police est aussi fidèlement rapportée. A M. Patenôtre, j'ai bien laissé entendre que je ne considérais pas la police comme assez fortement organisée pour faire échec au coup d'Etat qui, selon moi, se préparait. Quant à l'urgence d'armer des éléments de gauche qui sauraient, eux, tenir tête dans la rue à tout mouvement, je n'ai fait que répéter à mon collègue ce que je proclamais ouvertement à toutes les réunions politiques auxquelles je participais.

« J'arrive à l'assertion de M. de Carbuccia concernant ma prétendue demande de chèques. Cela est de pure invention. Jamais je n'ai demandé à M. Patenôtre de financer l'armement dont je lui montrais la nécessité. Cette nécessité, je l'annonçais à haute voix et en tous lieux. Il s'est trouvé une personne pour me montrer quelle somme exigerait l'achat des armes et pour se déclarer prête à la fournir. Cette personne est étrangère au Parlement. J'ai refusé son offre. »

L'assassinat de M. Prince

Paris, 19 mars.

Selon le Matin, le témoin qui aurait entendu deux hommes discuter entre eux et l'un d'eux dire : « L'affaire a-t-elle réussi ? » est une actrice appartenant à une troupe subventionnée par Tribout. Elle exposa au juge que, descendue à Dijon en compagnie d'une amie et d'un jeune premier de la troupe, elle entendit, le soir de l'assassinat du conseiller Prince, le jeune premier parler avec un inconnu dans le couloir de l'hôtel. Elle perçut très nettement qu'il était question du conseiller à la cour et entendit le dialogue suivant : « Comment l'affaire s'est-elle passée là-bas ? — Très bien, nous avons arrêté l'auto près du petit pont. » Le commissaire n'a pas retrouvé trace du passage de l'actrice à Dijon, mais il va encore à Angoulême afin d'entendre l'amie de l'actrice qui a fait des déclarations au juge.

Un ancien ministre radical-socialiste malmené

Paris, 19 mars.

On mande de Rouen au Matin que les paysans se sont livrés contre M. André Marie, ancien sous-secrétaire d'Etat dans le ministère Daladier du 6 février, à des manifestations hostiles alors qu'il visitait le concours agricole de Pavilly. Empêché par la foule, M. André Marie ne put se rendre à la mairie et dut quitter le village.

Les anciens combattants allemands

Berlin, 19 mars.

La ligue des anciens militaires allemands de carrière a tenu, hier dimanche, au palais des sports sa première manifestation publique au cours de laquelle des discours furent prononcés par le général von Blomberg, ministre de la Reichswehr, et le président de la ligue, le bourgmestre Schwede-Koburg.

Mort d'un écrivain allemand

Berlin, 19 mars.

L'écrivain Wilhelm Meyer-Færster, auteur de la pièce célèbre intitulée Vieil-Heidelberg, est mort samedi à l'âge de 72 ans.

L'Irlande au Vatican

Cité du Vatican, 19 mars.

Le Pape a reçu en audience M. Cosgrave, ancien président du conseil exécutif irlandais, et le cardinal Mac Rory, primat d'Irlande.

1200 pèlerins irlandais ont offert au Pape des vêtements sacrés destinés aux missions.

Les affaires de la Havane

La Havane, 19 mars.

(Havas.) — Des terroristes ont tenté d'assassiner le maire militaire de Regla et le capitaine Velasquez, qui combattit contre les officiers retranchés dans l'Hôtel national.

Par ailleurs, la Confédération nationale ouvrière et la Fédération ouvrière se sont associées pour forcer à une grève générale de vingt-quatre à quarante-huit heures comme protestation contre les décrets-loi.

La grève espagnole

Madrid, 19 mars.

(Havas.) — Comme la sentence arbitrale du ministère du travail prévoyant la semaine de 44 heures s'applique seulement à la construction, les ouvriers de la métallurgie ont décidé de continuer la grève. Par contre, le comité de la confédération du bâtiment a décidé que les ouvriers reprendront leur travail sans délai et les dirigeants des syndicats de la construction appartenant à cette organisation reprendront aussi leur travail, mais il est recommandé à ceux-ci de ne pas signer un contrat que les patrons voudraient leur demander d'accepter, selon lequel les salaires seraient perçus sur la base des tarifs anciens.

Les pêcheurs entraînés par la banquise

Moscou, 19 mars.

L'aviateur Liapidevski parti au secours des rchappés du camp Schmidt annonce qu'il a été contraint d'atterrir à six milles au sud-ouest de l'île Koliouchino, à la suite d'une avarie du moteur gauche. L'équipage est sain et sauf. Liapidevski est arrivé à Vankarem et il va repartir pour le lieu de l'accident pour examiner la possibilité de réparer l'avarie sur place. Tout va bien au camp Schmidt.

Les gaz lacrymogènes contre les nègres

New-York, 19 mars.

La police a dispersé à l'aide de gaz lacrymogènes une foule de 5000 nègres qui manifestaient violemment contre la condamnation des nègres de Scottsboro.

Washington, 19 mars.

La police a empêché 30 nègres étudiants de l'université de pénétrer dans un restaurant de la Chambre des représentants afin de manifester contre l'expulsion d'un reporter nègre. Une personne a été arrêtée.

Le temps

Paris, 19 mars.

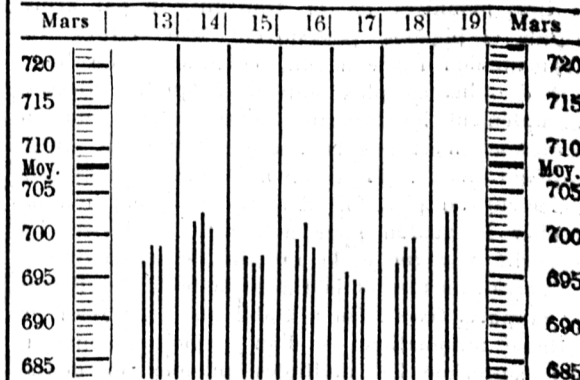
Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Ciel se couvrant progressivement par l'ouest avec pluies intermittentes; vent du sud-ouest, modéré ou assez fort; température stationnaire.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

19 mars

BAROMETRE



THERMOMETRE C.

Table showing temperature (THERMOMETRE C.) in degrees Celsius for various times of day (7 h. m., 11 h. m., 7 h. soir) over the days of March.

Le Salon de l'automobile à Genève

Le succès enregistré dès vendredi par le XI^{ème} Salon international de l'automobile de Genève s'est encore affirmé samedi et hier, dimanche.

Samedi, comme vendredi, les records d'affluence de ces dernières années ont été battus. On a, en effet, enregistré pas moins de 9087 entrées, ce qui est en nette progression sur le chiffre correspondant de 1933 (828 billets de chemin de fer timbrés).

Hier, dimanche, ce fut la cohue au Palais des expositions. Des mesures spéciales durent être prises aux services de contrôle et aux caisses.

Les tourniquets ont enregistré pour cette journée 19,740 entrées et le service spécial des chemins de fer a timbré 2205 billets.

Les motocyclettes

Les caractères généraux du Salon motocycliste de 1934 sont à peu près les mêmes que ceux de l'exposition des voitures : améliorations, d'une part, et confirmation de solutions déjà éprouvées.

Le client moyen trouvera aisément d'excellentes motos, consciencieusement établies, robustes, durables, stables et sûres, rapides même, qui lui donneront entière satisfaction pourvu qu'il soit préparé à les entourer de bons soins.

Si les catégories classiques, 250, 350 et 500 cm³, comptent toujours autant de fidèles, les 750 cm³ sont peu nombreuses; les 1000 et 1200 cm³ ont presque disparu. Par contre, la machine très légère, petite moto de 125 à 175 cm³, ou vélomoteur de 75 à 100 cm³, connaît un très grand succès. Légères, maniables, économiques, ces « miniatures » marquent une résistance étonnante. Leur emploi est indiqué pour remplacer la bicyclette lorsque l'utilisation de celle-ci se révèle trop fatigante.

Certains constructeurs sont parvenus à inclure le débrayage et même la boîte à deux vitesses dans la spécification de leurs plus petits modèles; l'agrément d'emploi s'en trouve nettement amélioré. Dès qu'il s'agit de trajets supérieurs à quelques kilomètres, et surtout si l'itinéraire comporte des rampes sur routes encombrées, le vélo-moteur à prise directe devient désagréable. Il faut, à chaque instant, pédaler pour relancer le moteur, et les arrêts sont malheureusement fréquents. Le débrayage constitue déjà un grand progrès; l'adjonction de deux vitesses achève de rendre la conduite beaucoup plus aisée.

Le deux-temps est plutôt en régression. On ne le rencontre plus guère qu'au-dessous de 250 cm³; s'il reste maître de la situation en 75, 100 et 125 cm³, en 175 cm³, le quatre-temps dessine déjà une offensive.

Le monocylindre domine toujours; ses qualités de simplicité, jointes à son prix de revient peu élevé, font accepter son poids et sa brutalité. A partir de 500 cm³, on trouve quelques bicylindres de différents types: en V, verticaux ou opposés. Les quatre cylindres restent l'exception; il en existe quelques spécimens sous diverses formes: en ligne, en V, en quinconce ou opposés. Le prix reste, ici, le principal obstacle, car la souplesse de ce genre de moteur lui confère une supériorité d'emploi telle que ceux qui l'ont expérimenté ne veulent plus revenir au monocylindre, ni même au bicylindre.

Côté distribution, les soupapes en tête dominent. La majorité reste fidèle à la commande par tiges et culbuteurs; l'arbre à cames supérieur, de réalisation plus difficile et plus coûteuse, ne se rencontre que sur quelques modèles de luxe.

De plus en plus, le graissage s'effectue par circulation, suivant le système dit « à carter sec », au moyen d'une double pompe. La réserve d'huile est souvent incorporée au bloc-moteur.

Les constructeurs viennent de plus en plus au bloc-moteur qui groupe en un seul ensemble le moteur, la boîte de vitesse et l'organe de transmission de la puissance de l'un à l'autre. L'exécution en est plus délicate que celle du système classique: moteur-chaine primaire-boîte séparée; en revanche, on gagne en poids et en facilité d'entretien.

La chaine demeure la bête noire des motocyclistes; malgré les progrès réalisés par les spécialistes, ce mode de transmission, simple et économique, reste justiciable de bien des reproches. Cette chaine travaille le plus souvent sans protection suffisante; exposée à la poussière et à la boue, elle s'allonge et s'use prématurément.

Les pionniers de la transmission par arbre rigide et pignons poursuivent leur effort. La transmission rigide a fait ses preuves. La boîte est de plus en plus souvent à quatre vitesses, complément indispensable d'un moteur dont la souplesse n'est pas la qualité dominante. Autre amélioration: la commande des vitesses par sélecteur au pied fait disparaître l'obligation de lâcher le guidon pour actionner un levier. La sécurité y gagne et la rapidité de manœuvre.

Verra-t-on bientôt la fin de la boîte de vitesses à rapports fixes? On a établi un « variateur de vitesse automatique » d'un principe nouveau, qui supprime les multiples pignons et donne une gamme de démultiplications variables, sans organe de commande. L'ensemble est contenu dans un carter clos renfermant de l'huile. Ce dispositif, s'il confirme, en pratique, les qualités que lui confère sa conception théorique, est de

nature à transformer la conduite des motocyclettes. Toute préoccupation de changement de vitesse disparaît; le pilote n'agirait plus que sur les gaz, et le « variateur » se chargerait d'adapter automatiquement la démultiplication aux conditions de progression de la machine.

L'offensive déclenchée, il y a quelques années, par les cadres en tôle emboutie, connaît le même sort que la transmission par arbre; les maisons qui ont fait l'effort nécessaire n'ont qu'à se louer de leur clairvoyance; les autres continuent à présenter les assemblages de tubes sur lesquels on accroche, par d'innombrables colliers, les accessoires que requiert la moto moderne. Le cadre en tôle emboutie permet de dissimuler, en grande partie, les transmissions et de les fixer par des moyens moins précaires. Il procure une robustesse et une netteté de ligne que ne donnera jamais le cadre en tubes.

Comme les années précédentes, il faut encore constater que la suspension arrière ne progresse pas. Sur route normale, la plupart des motos restent tolérables jusqu'à 70 ou 80 km.-h., ce qui suffit dans la généralité des cas; quand le sol devient inégal, le seul parti à prendre est de réduire promptement les gaz, ce qui ne serait pas nécessaire avec une suspension arrière.

Signalons une tendance à mettre un peu d'ordre dans le fouillis des commandes. Plusieurs constructeurs prennent la peine de grouper sur une même attache plusieurs leviers ou manettes, alors que, jusqu'ici, chacun d'eux était doté de son collier propre. Les guidons se dégagent; la popularité dont jouissent les poignées tournantes permet déjà de supprimer les deux manettes de gaz et d'avance. Il n'en demeure pas moins, souvent, une dizaine d'organes de commande, quand ce n'est pas davantage.

Peu de progrès dans le domaine des roues rapidement démontables et interchangeables. Il faudrait pourtant fournir au motocycliste le moyen de sortir ses roues sans ouvrir sa sacoche et de permettre au side-cariste d'utiliser une roue de rechange.

Autre accessoire négligé: le pied-support. La vogue est au pied central, préférable à l'ancien support arrière, tout au moins sur les machines lourdes. Mais l'idée est souvent mal réalisée: le pied n'a pas assez d'assise et il n'est pas assez haut.

L'équipement électrique est maintenant la règle générale. Cependant, tous les constructeurs ne livrent pas d'office leurs modèles équipés, ainsi que le font depuis des années leurs confrères de l'automobile. Il en résulte des montages de fortune; on voit des dynamos actionnées par courroies et des phares non suspendus. Les accumulateurs ont tendance à se loger sous la selle, ce qui serait parfait si l'accessibilité n'en souffrait. La difficulté a été tournée par une marque anglaise; la selle peut pivoter autour de ses attaches arrière, découvrant complètement la batterie.

La puissance des freins augmente; on tend à utiliser sur plusieurs modèles la commande conjuguée agissant à la fois sur les deux roues.

En résumé, la production moderne accuse un progrès certain que les motocyclistes sauront apprécier.

Les bicyclettes

La métallurgie moderne offre des ressources dont les cyclistes se doivent de profiter. Aussi voit-on entrer en scène les alliages légers, type duralumin, créés et mis au point par la construction aéronautique. Progressivement, leur emploi s'étend. Des guidons et des garde-boue, il a gagné les tiges de selle, les manivelles, les pédales, les pignons, les moyeux, les jantes et même les cadres.

En dehors de quelques organes pour lesquels on dispose d'une expérience s'étendant sur plusieurs années, il serait prématuré, croyons-nous, de proclamer la victoire complète de l'alliage léger sur l'acier, d'autant plus que les partisans de ce dernier réagissent vigoureusement.

Qu'il s'agisse du duralumin ou de l'acier, la recherche de la légèreté conduit à une construction beaucoup plus délicate à réaliser.

L'expérience se chargera d'opérer la sélection nécessaire. L'emploi du duralumin peut révolutionner l'industrie du cycle, à condition de l'employer judicieusement.

L'apparition récente des « dérailleurs » est venue donner une impulsion nouvelle au cyclisme. Fait amusant, les coureurs avaient toujours nié l'intérêt du changement de vitesse, qu'employaient seuls les « cyclotouristes ». La saison dernière a vu un renversement d'opinion complet, dont l'influence s'est immédiatement fait sentir.

Les constructeurs ont réalisé d'importants progrès. Le temps n'est pas éloigné où un dérailleur comportait deux pignons supplémentaires infligeant à la chaine un trajet sinuieux aggravé d'une tension excessive sur les petites multiplications. Plus tard, apparurent les « dérailleurs de course », qui ne nécessitaient plus qu'un pignon tendeur. Ce fut le succès immédiat parmi les coureurs; l'appareil, simple et léger, ne donnait qu'un frottement supplémentaire insignifiant, et son fonctionnement devenait suffisamment sûr pour qu'on pût l'employer en compétition.

Son emploi, toutefois, ne s'accommodait que de développements rapprochés, car l'écart permis entre le nombre de dents des pignons arrière demeurait limité à deux unités. Par exemple, avec un plateau de pédaler de 48 dents et une roue libre triple de 16-18-20 dents, on obtenait

les développements suivants: 6 m. 30, 5 m. 60 et 5 mètres, gamme suffisante pour le coureur, mais qui ne saurait satisfaire le « cyclotouriste », surtout en montagne.

Voici qu'apparaissent de nouveaux dérailleurs aussi simples que les précédents et qui autorisent un écart pouvant atteindre 10 dents entre les pignons extrêmes. Pour reprendre l'exemple précédent, avec un plateau de 48 dents, on peut utiliser une roue libre de 16-20-26 dents, donnant 6 m. 30, 5 m. et 3 m. 90. Une gamme aussi étendue accroît les possibilités d'un « cycliste moyen ».

Signalons une autre nouveauté dans ce domaine, « le relais à deux vitesses », constitué par une roue libre spéciale à simple denture, renfermant un mécanisme qui donne une seconde vitesse accrue de quelque 90 centimètres. Le montage est aisé sur toute bicyclette; la chaine garde sa ligne normale et il n'est pas besoin de tendeur.

La recherche du rendement a conduit un constructeur français à modifier la position classique du cycliste. Le « vélo à pédalage horizontal » a prouvé que la thèse se défendait, tout au moins lorsqu'il s'agit de compétition. Il est permis d'être plus sceptique quant à l'avenir commercial de cet instrument, car la vitesse accrue se paye par des inconforts que beaucoup de cyclistes n'accepteront pas: position semi-couchée, confort moindre dû à l'emploi de deux roues de faible diamètre, impossibilité de trouver partout des pneus de rechange, nécessité de tenir la tête penchée, le menton sur la poitrine, si on veut voir la route devant soi, emploi de deux chaînes avec pignons de relais, sans parler du prix sensiblement supérieur à celui d'une machine normale. On sait, d'autre part, que Marcel Berthet, l'ancien recordman du monde de l'heure, a fait établir un « vélo torpille ». L'étude de la carène a été menée par l'ingénieur d'aviation Riffard, qui a réalisé une coque aérodynamique fort bien venue.

L'importante économie de puissance que procure une étude rationnelle des formes est pleinement mise en lumière par les essais; il apparaît moins certain que le cycliste moyen ait grand avantage à employer une « carrosserie aérodynamique » sur machine routière. La résistance de l'air est proportionnelle au carré de la vitesse; aux allures de 15 à 20 kilomètres-heure, qui sont celles d'un pédaleur normal, le gain apparaît insignifiant.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La canonisation de Don Bosco

Le prince héritier représentera la famille royale d'Italie aux cérémonies de la canonisation de Don Bosco, qui auront lieu à Rome le 1^{er} avril, et à Turin, le 8.

A la cérémonie de Rome, le gouvernement italien sera représenté par le comte de Vecchi, ambassadeur d'Italie.

Le roi de Siam assistera également aux cérémonies de Rome et de Turin. (L'ordre des salésiens possède plusieurs maisons au Siam.)

Lundi 2 avril, une grande cérémonie aura lieu au Capitole à la gloire du nouveau saint. M. Mussolini y assistera et le discours de circonstance sera prononcé par M. de Vecchi.

L'indulgence plénière de l'Année sainte

On pourra, dans le monde entier, gagner les indulgences de l'Année sainte. Le Pape a annoncé, en effet, dans un discours qu'il a tenu, samedi, aux pèlerins irlandais, que, dès la clôture de l'Année sainte, les bénéfices de celle-ci pourront être gagnés dans le monde entier.



Cette remarquable affiche est actuellement placardée par la A. Batschari S.A., Berne. Elle réussit d'unir d'une manière très originale le symbole de la marque suisse d'origine à la nouvelle marque de cigarettes Maryland du même nom « Arbalète ».

Cette affiche très suggestive encouragera certainement d'autres maisons autorisées à se servir du signe de l'« Arbalète », à rechercher encore d'autres idées originales et s'adaptant à leurs produits.

FRIBOURG

Première messe aux Cordeliers

On nous écrit :

Le couvent des Cordeliers de Fribourg a célébré, hier dimanche, une belle fête. Pour la première fois, en effet, un de ses fils, un enfant de saint François, mais aussi un véritable enfant de Fribourg, le R. Père Michel Crausaz, fils de M. Crausaz, inspecteur scolaire du district de la Broye, gravissait les marches de l'autel. Doué de brillantes qualités, mais aussi d'une profonde humilité, bien digne de celle du père et fondateur de son ordre, saint François d'Assise, le R. Père Michel a fait toutes ses études à Fribourg où il fut, au collège Saint-Michel, l'un des meilleurs élèves de sa classe, puis il s'en alla au noviciat des R. Pères Cordeliers, à Wurzburg. Il revint à Fribourg pour suivre les cours de la faculté de théologie de notre université.

La joie était donc hier dans tous les cœurs, puisque les deux familles du nouveau prêtre s'unissaient étroitement dans une même et pieuse ferveur, sa famille selon la chair, et suivant les paroles même du R. Père Morard, qui fit le serment de circonstance, sa famille selon l'esprit. Le R. Père Morard, professeur à l'Université, fit merveilleusement ressortir ce double caractère que revêtait en ce beau jour le R. Père Michel Crausaz: le caractère du religieux et celui du prêtre: « Religieux, il a été enlevé au monde et donné à Dieu, prêtre, il a été ordonné pour les hommes. »

En de belles et profondes paroles, le R. Père Morard montra à tout son auditoire le sens véritable d'une vocation sacerdotale, la mission et le devoir du prêtre fidèle, qui doit consacrer toutes les fibres de son être à l'œuvre que Dieu lui a confiée.

La messe était chantée par les membres de la communauté des Cordeliers, dont les voix jeunes et pleines exécutèrent plusieurs chœurs remarquables. Au chœur avaient pris place le parrain et la marraine spirituels du nouveau prêtre, le R. Père Gardien du couvent des Cordeliers et M^{lle} Sidler, de Lucerne.

Cette belle cérémonie, toujours si touchante et si pleine de piété, se termina par le chant du *Te Deum*. L'église, revêtue des couleurs liturgiques du carême, n'en était que plus belle dans sa simplicité et les nombreux cierges dont le chœur était illuminé n'en retenant que mieux l'attention sur l'auguste sacrifice qui s'accomplissait au maître-autel.

Après la cérémonie, les nombreux invités se réunirent dans la grande salle du Cercle catholique où un excellent banquet leur fut servi. Tandis que, à plusieurs reprises, des clercs du couvent des Cordeliers agrémentèrent le repas par des productions pleines de goût, parmi lesquelles citons des poésies de Goethe harmonisées par Schubert, de nombreux orateurs prirent successivement la parole. On remarquait, en effet, dans l'assistance la présence du R. Père Gardien du couvent des Cordeliers; du R. Père Valentin, maître des novices; du R. Père Morard; de M. le professeur Dévaud; de M. Léonce Duruz, préfet de la Broye; de M. l'abbé Brodard, révérend curé d'Estavayer-le-Lac; de M. l'abbé Matt, de Münster; de M. l'abbé Monney, révérend curé de Villaz-Saint-Pierre, et de MM. les inspecteurs Schouwey, Barbey, Berset, Crausaz, inspecteur de la Glâne, et Rosset. Une quinzaine de télégrammes vinrent apporter les hommages des amis éloignés et absents.

A 2 h. 1/2, les parents et les nombreux amis du nouveau prêtre se rendirent aux vêpres que célébra encore le R. Père Michel. La procession traditionnelle qui suivit termina cette belle fête dont les nombreux participants garderont un souvenir ému et durable.

Toujours la route Bulle-Romont

De la Revue automobile :

Aux dernières séances du Grand Conseil fribourgeois, se sont fait jour de nombreuses réclamations au sujet des routes. Chaque région, par l'intermédiaire de son porte-parole, exposa ses désirs pour l'amélioration de son réseau routier.

Il faut reconnaître que, d'une manière générale, les corrections voulues sont apportées. Mais un tronçon a été complètement négligé. Il s'agit de la fameuse traversée de Vuisternens à Vaulruz, ces hideux méandres laissent dans la mémoire de tous les automobilistes qui les ont parcourus, surtout en hiver, les souvenirs les plus pénibles. Voilà une artère très fréquentée où la circulation est extrêmement difficile.

Bornons-nous, pour aujourd'hui, à ce qu'on trouve en partant de Vuisternens: cette sinistre « Montée de la scie », succédant à un pont manifestement trop étroit où deux véhicules ne peuvent se croiser.

Il n'existe pas, dans tout le canton, une route de cette importance présentant une déclivité aussi dangereuse. Tout l'hiver, c'est une suite ininterrompue de voitures qui s'enlisent ou glissent en arrière, malgré les chaînes; de camions qui dévalent dans les fossés bordant le chemin, etc., etc.

CALENDRIER

Mardi, 20 mars

Saint ARCHIPPE, disciple de saint Paul

Conférences de carême de Saint-Nicolas

Le monde et le divorce ; l'Eglise et l'indissolubilité

C'est le sujet que le R. Père Lavaud a traité hier soir, dans sa cinquième conférence.

1. L'indissolubilité est la propriété inséparable du mariage en tant qu'institution de droit naturel, institution divine, sacrement de la loi du Christ. Hélas ! au cours des siècles, même des chrétiens convaincus de la sacramentalité du mariage ont laissé entamer le principe de l'indissolubilité par le divorce. A plus forte raison, ceux qui ne voient dans l'institution matrimoniale qu'une invention humaine, une convention sociale, un contrat purement privé et lui dénie par suite toute origine divine, tout caractère sacré. Fidèle à sa méthode constante d'exposer dans toute leur acuité les conflits entre l'Eglise et le monde déchristianisé, qu'un philosophe dramaturge appelle, si justement, « le monde cassé », le R. Père Lavaud a d'abord passé en revue, sans dissimuler aucun de leurs arguments spécieux, les diverses thèses du divorce, depuis les plus timides qui ne l'admettent que dans des cas strictement limités, jusqu'aux plus hardies qui le préconisent sans aucun égard aux nécessités sociales, pour n'importe quelle raison et même sans motif, par consentement mutuel ou même au gré d'un seul conjoint. Il caractérisa les formes modernes du mariage, où la prévision du divorce a volé, et, pour que l'enfant n'y soit pas un obstacle, la stérilité systématique, entrent comme éléments. Il rappela brièvement les dispositions des codes civils libéraux en prenant pour type le code civil suisse, et des codes révolutionnaires, de type bolchéviste. Ce fut un dessin net de la pente glissante que le monde descend, tend toujours à descendre à vitesse accélérée, dès que la foi au Christ et, par contre-coup, la santé de la raison fléchissent : une preuve par réduction de l'adversaire à l'absurde et donc déjà une justification indirecte de la thèse catholique qui voit dans la nature humaine plus qu'un vœu, une exigence déjà très nette d'indissolubilité, mais en cherche la raison dernière dans la loi divine primitive du mariage et dans l'élévation du contrat et du lien conjugal à la dignité éminente d'instrument producteur de la grâce.

2. La fin primordiale du mariage, naissance et éducation humaine des enfants, peut, à la rigueur, être atteinte, vaille que vaille, dès que le mariage possède une stabilité relative, que le lien qui unit les époux est soustrait à leur caprice, au divorce par consentement mutuel, même s'ils peuvent être en certains cas réunis par une autorité supérieure. Mais cette fin primordiale elle-même, pour être atteinte *parfaitement*, requiert l'indissolubilité totale. Quant aux fins secondaires, l'aide mutuelle, l'égalité entre les époux, l'amitié conjugale vraiment digne de ce nom, le bonheur et la paix des familles, elles répugnent au divorce, même limité. Les docteurs catholiques le montrent en faisant jouer les principes au premier abord opposés, mais qui s'harmonisent au mieux dans la conception humaine et chrétienne de la famille et de la société. Ils montrent aussi que, à moins de forts contrepoids, le divorce même restreint se retourne finalement contre le premier but du mariage, mais que ces inconvénients se révèlent à la longue et peuvent être, jusqu'à un certain point corrigés, dans des peuples où le principe de la fécondité n'est pas par ailleurs entamé. C'est pourquoi philosophes et théologiens ont coutume de dire que

si l'indissolubilité absolue n'est pas requise de toute nécessité par les préceptes premiers du droit naturel, dont la violation fait manquer *complètement* les fins premières de la nature, elle est requise par les préceptes secondaires du droit naturel, destinés à l'obtention *parfaite* des fins premières et à la réalisation des fins secondes. Les préceptes secondaires peuvent être, de la part de Dieu, pour des raisons spéciales, l'objet de dispenses assez étendues. C'est ce qui explique, dans la loi de Moïse, la permission limitée du divorce, comme d'ailleurs la tolérance d'une certaine polygamie. Mais on doit se rappeler ce que dit saint Thomas de l'écart entre cette loi et l'intégrité de la loi naturelle, et la loi primitive du mariage surtout. Ces concessions devaient disparaître avec la loi nouvelle, chrétienne, destinée comme la Rédemption à tous les peuples de la terre, jusqu'à la consommation des choses. Jésus supprima donc ces tolérances et ces permissions en restituant le mariage dans sa sainteté première, en l'élevant à la dignité sacramentelle. « C'est à cause de la dureté de vos cœurs que Moïse vous a permis de répudier vos femmes. Au commencement, il n'en était pas ainsi. Et moi je vous dis : quiconque renvoie sa femme — si ce n'est pour impudicité — et en épouse une autre commet un adultère, et quiconque épouse une femme répudiée se rend adultère. » Ce texte, les passages parallèles du Nouveau Testament forment la base de la doctrine immuable de l'Eglise sur l'indissolubilité. Les flottements de quelques docteurs des premiers siècles, dérivés par l'influence de lois civiles encore païennes, les défaillances exceptionnelles de quelques évêques ou conciles particuliers n'offusquent pas l'unanimité. A chaque siècle plus ferme, des voix catholiques. S'appuyant, en même temps que sur l'Evangile, sur les révélations reçues directement du Christ et promulguées par saint Paul, l'Eglise admet le privilège de la foi, en vertu duquel un converti de l'infidélité au christianisme peut rompre son mariage avec son conjoint demeuré infidèle et refusant de respecter sa foi. Elle se reconnaît traditionnellement le droit d'interpréter les conditions où joue ce privilège, le droit de rompre définitivement au nom de Dieu, du Christ, des mariages légitimes, mais non sacramentels, quand l'un des époux est devenu son sujet et que des raisons très graves demandent qu'il soit délié. Elle se reconnaît le droit de rompre des unions, même sacramentelles, mais non encore consommées. Elle déclare que la profession religieuse solennelle d'un des conjoints, cette consécration spirituelle de sa personne à Dieu, dissout de plein droit l'union matrimoniale qui n'est encore que spirituelle. Mais elle ne se reconnaît aucun droit d'aucune sorte de dissoudre un mariage chrétien (sacramentel, ratifié) auquel la consommation a donné sa perfection dernière, le sceau de l'indissolubilité absolue, en y achevant l'image humaine et l'union indissoluble du Verbe avec l'humanité dans le mystère de l'Incarnation et de l'Eglise. Rien n'a pu, sur ce point, faire fléchir l'Eglise romaine, ni les passions, ni la gravité d'intérêts dynastiques respectables, ni les instances, ni les menaces des potentats, ni leurs persécutions. L'histoire de démentés célèbres témoigne hautement que l'Eglise, désireuse pourtant d'éviter, autant qu'elle peut, jusqu'à l'apparence d'empiétements sur le pouvoir civil, et de descendre aux autorités temporelles, n'a jamais cédé. Elle ne le pouvait pas. Elle avait conscience d'une limite infranchissable de son pouvoir ministériel. Elle savait, elle sait que le mariage chrétien validement contracté et consommé ne saurait être validement rompu que par une intervention personnelle — miraculeuse — de

Jésus-Christ, dont l'histoire ne rapporte ni ne rapportera sans doute jamais d'exemple. Quelle que soit l'évolution des mœurs du monde et les changements introduits dans les lois, il sera vrai, jusqu'à la fin des temps, qu'aucune cause ne peut briser le lien conjugal ratifié par le Christ et consommé dans l'acte du mariage.

Le R. Père Lavaud a résolu en passant la difficulté, fort légère, tirée du texte de saint Matthieu, interprété par plusieurs comme autorisant le divorce et la rupture du lien en cas d'adultère. Il n'eut aucune peine à montrer la cohérence interne de l'interprétation catholique, son harmonie parfaite avec les autres textes évangéliques. Il s'attacha ensuite à résoudre l'objection, d'apparence formidable, des situations matrimoniales inextricables, que le divorce complet et le remariage semblent seuls pouvoir faire cesser. Il a montré comment la séparation, sans rupture du lien, prévue par l'Eglise comme solution extrême dans les conditions qu'il précisa d'après le code canonique, est un remède approprié, évite les inconvénients irrémédiables du divorce, et suffirait amplement si les lois civiles, en opposition avec la loi catholique et canonique, ne prévoyaient pas et ne prétendaient pas, par une usurpation évidente, accorder le divorce et la faculté de contracter une nouvelle union.

Examinant ensuite, une à une, les raisons des partisans du divorce : *bien des époux*, innocent ou coupable, *bien des enfants*, *bien de la société*, il a retourné ces objections contre leurs auteurs, en montrant que, au contraire, en dépit d'apparences illusoire, le divorce légalisé fait le malheur des divorcés eux-mêmes, celui de leurs enfants, et introduit dans la société un ferment morbide qui en aggrave de jour en jour la corruption et tend à multiplier, dans des proportions effrayantes, les situations antisociales de l'union libre et de l'amour libre. Témoignages des papes, mais aussi déclarations des sociologues et des juristes effrayés des méfaits du divorce, auquel, dans nos sociétés actuelles plus encore que dans d'autres, il est impossible de faire sa part, complètent et renforcent l'argumentation du conférencier. Certaines objections, éloquentes, ne peuvent adéquatement se résoudre par des considérations humaines d'utilité sociale, mais elles disparaissent à l'ombre de la Croix. Rien d'étonnant que les saintes exigences du mariage chrétien ne soient pas évidentes en dehors du mystère de l'union personnelle des chrétiens rachetés au sacrifice de leur Rédempteur. Dans ce mystère du corps mystique, elles le sont. La grâce du sacrement donne la force de s'y conformer. Qui refuse cette grâce en est incapable.

Un grand texte de Léon XIII, cité par Pie XI, sert de conclusion au R. Père Lavaud et lui fournit son parallèle final des doctrines du monde sans le Christ et de celle de l'Eglise. Ce texte pose à merveille le problème dont l'étude doit faire l'objet de la conférence du dimanche des Rameaux : *La crise du mariage peut-elle se résoudre ? La morale du mariage a-t-elle vécu ?* Le R. Père Lavaud, par avance, a formulé la réponse. Oui, la crise du mariage peut se résoudre. Non, la morale chrétienne et catholique du mariage n'est pas morte. Même si la corruption des mœurs devait encore s'accroître et se généraliser davantage dans les peuples séparés du Christ, même si les mariages chrétiens, entièrement fidèles à la loi du Christ devaient, au lieu d'être groupés, compacts, comme ils le sont encore dans les paroisses chrétiennes, se raréfier au point de ressembler plutôt à des étoiles claires dans un ciel noir, ces points lumineux éclaireraient encore la nuit : ils annon-

ceraient le jour. Mais la nuit n'est pas si profonde, l'aurore d'un beau jour point à l'horizon.

La parole éloquent de R. Père Lavaud, toujours très écouté par son grand auditoire, a magnifiquement démontré comment l'Eglise protège la haute institution du mariage.

Succès universitaire

M. Pierre Darbellay, ancien élève de l'université de Fribourg, vient de passer avec succès le second examen propédeutique de médecine à l'université de Berne.

Société de gymnastique de Romont

On nous écrit :

La Société fédérale de gymnastique de Romont a tenu, vendredi soir, à la salle du tribunal, son assemblée générale annuelle. Cette réunion, qui fut très fréquentée, a été présidée par M. Ruffieux, président. La section des dames, récemment constituée à Romont, avait délégué la presque totalité de ses membres.

M. Ruffieux présenta un rapport très intéressant et très complet sur l'activité de la société au cours de l'année écoulée. Actuellement, la société compte 208 membres actifs, passifs, honoraires, libres, dames et pupilles.

Les comptes furent approuvés à l'unanimité. La fortune nette de la société s'élève au chiffre de 835 fr., accusant une légère augmentation sur l'exercice précédent.

M. Beck, moniteur, présenta ensuite un rapport technique riche en utiles et sages directions. Puis, M. le président donna connaissance d'une volumineuse correspondance où il fut question de la fête romande de La Chaux-de-Fonds, de la fête cantonale des pupilles à Bulle, de la projection d'un film *Sport et beauté* créé par la maison Wander S. A. et Cie, à Berne, etc.

Le comité, qui arrivait à l'expiration de ses fonctions, fut confirmé à l'unanimité dans ses attributions. Il se compose comme suit : M. Ruffieux, président ; M. Codourey, vice-président ; M. Equey, caissier ; M. Roubaty, secrétaire. Les vérificateurs des comptes et le porte-drapeau ont également eu leur mandat renouvelé. Sur la proposition de M. Beck, moniteur, l'organisation d'une journée dite « de propagande » a été étudiée. Cette manifestation sportive aura lieu sur l'une des places publiques de la ville et précédera la fête romande de La Chaux-de-Fonds. Elle sera organisée par la section fédérale, la classe des pupilles et la section des dames.

Cette réunion fut très fructueuse et elle a démontré tout l'intérêt que la population porte à la cause de la gymnastique.

26 Feuilleton de LA LIBERTÉ

MA ROBE COULEUR DU TEMPS

par M. DELLY

Demain ? Oh ! si vite !... Cependant, j'avais coutume d'aimer les résolutions promptes. A quoi servirait de me torturer l'esprit dans l'indécision, pendant des jours ? Le curé était malade ; je ne pouvais donc demander conseil qu'à Mme Mossette. Après cela, il faudrait me décider, coûte que coûte.

Je répondis, en essayant de parler avec autant de tranquillité que lui :

— Demain, je vous donnerai ma réponse, Monsieur.

— Je vous remercie, Mademoiselle.

Il s'inclina, serra la main que je lui tendais et s'éloigna, accompagné de notre hôte.

Je restai seule un moment. Tous les parfums s'exhalèrent autour de moi, à cette heure du soir. Ils me semblaient doux, un peu grisants. Je fermai les yeux en essayant de me dire que je venais de rêver. Mais mon cœur restait serré par l'angoisse ou par la joie... Je ne savais...

M. Rouchenne reparut ; il s'assit près de moi, à la place que venait de quitter M. de Trézonnes. Sans presque soulever les paupières, je pris sa main ridée en murmurant :

— Dites-moi que je viens de rêver ?

— Mais non, chère petite demoiselle ! C'est bien vrai, il vous a demandé de devenir sa femme.

— Oui, c'est vrai... oui... Mais que dois-je faire ?

J'ouvrais les yeux, je les fixais sur le bon petit visage ridé, au doux regard profond.

— Ce que vous devez faire ? Mais, Mademoiselle, il me semble que... Enfin, je ne sais pas ! Si M. Guy vous plaît...

Je dis à mi-voix :

— J'ai un peu peur de lui.

Il me considéra un instant, longuement, et demanda :

— Vous l'aimez, pourtant ?

Je rougis, tout en soutenant avec franchise son regard.

— Oui... je crois.

— Alors, épousez-le et ne craignez rien. C'est un honnête homme, il est bon, très bon. Je vous l'ai dit, on ne le connaît pas. Il ne livre jamais sa pensée profonde, pas même à moi. A force de le voir, pourtant, je suis arrivé à la deviner parfois. Je crois qu'il vous la dira, à vous, mademoiselle Gillette, si vous savez gagner sa confiance, parce qu'il vous aime à la passion.

— Non, non, je ne crois pas cela ! Vous l'avez vu, tout à l'heure, quand il me parlait ? Jamais il n'avait été si froid ! Pas l'ombre d'émotion... Est-ce qu'il serait ainsi, s'il m'aimait... comme vous dites ?

Le vieillard secoua doucement la tête, en serrant mes doigts qu'il tenait entre les siens.

— Ah ! vous ne le connaissez pas encore ! Mais vous apprendrez... il vaut mieux que vous appreniez toute seule. Pour la réponse, réfléchissez bien jusqu'à demain. Moi, je ne peux que vous dire une chose : si vous étiez ma fille, je vous donnerais sans hésiter à M. de Trézonnes.

Ces derniers mots me frappèrent plus que tout le reste. J'avais toujours trouvé le jugement du père Rouchenne très juste. Je le savais fort strict sur le chapitre de la morale et peu porté à excu-

ser les compromissions de conscience. S'il tenait en pareille estime M. de Trézonnes, qu'il connaissait depuis des années, je pouvais être assurée que le jeune châtelain le méritait.

J'objectai encore :

— Il me semble bien dur pour sa famille... Le vieillard eut un petit plissement des lèvres exprimant le dédain.

— Sa famille ! Pauvre M. Guy, s'il n'avait compté que sur elle pour lui faire la vie heureuse ! En dehors de Mlle Jacqueline, les autres ne valent pas grand-chose. S'il n'avait pas été aussi ferme, et même dur, comme vous dites, sa fortune aurait disparu, comme celle de son père, pour payer les frivolités de la vicomtesse et les sottises de M. Paul. Et vous pouvez m'en croire, Mademoiselle, il a du mérite d'être devenu un homme sérieux, avec l'éducation qu'il a reçue, avec l'exemple du défunt vicomte qui était, moralement parlant, un assez triste personnage. Cet homme-là disait à son fils : « Amuse-toi donc, mon cher, tant que tu pourras. La jeunesse passe vite, profite-en, du moins. » Grâce à Dieu, M. Guy ne l'a pas écouté longtemps. Il a adopté une existence utile, il est venu vivre à la campagne, dans son domaine, pour donner aux paysans l'exemple de ne pas quitter la terre. Eh bien ! quand un jeune homme, qui était libre, riche, qui avait dans le monde tous les succès qu'il voulait, a l'énergie de se décider à cela et de persévérer depuis huit ans, c'est qu'il a tout de même quelque chose de bien dans le cœur, qu'en dites-vous, mademoiselle Gillette ?

Je répondis sincèrement :

— Oh ! oui !

Mon hésitation inquiète s'apaisait un peu. Guy de Trézonnes n'était pas de ces êtres vacillants qui s'en vont au hasard de la vie : il avait une

forte conception du devoir et ne transigeait pas avec lui. La garantie était précieuse pour celle qui deviendrait sa femme. Elle pouvait faire passer sur des inconvénients de caractère, sur un peu trop de froideur, peut-être, sur une volonté trop affirmée... sur tout ce que j'ignorais de lui.

Je pris congé du vieillard. Le soleil, maintenant, avait presque disparu au fond de l'horizon couleur de mauve, et ses dernières clartés remplissaient l'espace autour de moi. Je m'engageai dans le petit sentier, longeant un champ de blé, qui devait me conduire plus rapidement à la Meulière. A gauche, près d'un buisson, une forme féminine bougea, puis s'avança vers moi. Je reconnus Angelina. Sa bouche se tordait en un sourire mauvais et ses yeux luisaient en s'attachant sur moi.

Elle dit insolemment :

— Ah ! mademoiselle Gillette, il faut bien constater, tout de même, que vous donnez des rendez-vous à M. de Trézonnes chez le père Rouchenne ? C'était pas la peine de tant faire la renchérie ! Voyez-vous ça !

Je me redressai, en la toisant avec une indignation méprisante.

— Comment vous permettez-vous de me parler ainsi ? N'attribuez pas aux autres les actes dont vous seriez capable, Angelina. Vous êtes une mauvaise fille, indigne des braves gens que sont vos parents. Comment avez-vous osé m'écrire ce billet que j'ai trouvé dans ma chambre ? Que signifient ces menaces ? Sachez-le, je ne me laisserai pas calomnier. Il me sera facile de faire connaître le motif de votre jalouse et tout le village se rira de vous, sans croire à vos mensonges.

(A suivre.)



Conférence de M. le docteur Garnier

Demain, 20 mars, aura lieu la dernière conférence organisée par le Cercle paroissial des jeunes gens de Saint-Nicolas. M. le docteur Garnier, spécialiste des affections nerveuses, parlera des tempéraments et de leur influence sur le moral. Un tel sujet, traité par un conférencier compétent, promet d'être instructif et intéressant. M. le docteur Garnier est, en effet, très qualifié pour traiter ce sujet, puisqu'il a été durant dix ans médecin en chef de la maison de santé d'Oberwil (canton de Zoug).

Concert spirituel à Gruyères

On nous téléphone : Le chœur mixte paroissial de Gruyères, qui comprend 65 membres, a donné, hier dimanche, à l'église de Gruyères, un concert spirituel, sous la direction de M. Dessarzin, maître à l'école régionale, et avec le concours de M. Kathriner, professeur à l'École normale de Hauterive.

Toute la population attendait cette journée avec impatience. L'auditoire, auquel étaient venues se joindre de nombreuses personnes des paroisses avoisinantes, remplissait l'église et marquait l'intérêt qu'on portait à ces productions. Les espoirs n'ont pas été déçus. Le programme débuta par une Suite solennelle et grave de Th. Mussat. Puis le Chœur mixte, la Cécilienne et le chœur, des jeunes filles donnèrent successivement des œuvres de Mendelssohn, Croce, Palestrina, Adler et Eschinger, puis deux Noël et le Kyrie de la messe 10, selon la méthode de Solomes.

Toutes ces œuvres révélèrent un travail des plus sérieux et une interprétation délicate et fidèle, qui sont tout à l'honneur et du directeur et des exécutants.

Puis M. Kathriner, avec la virtuosité artistique qu'on lui connaît, exécuta encore une Toccata de J.-S. Bach, et Prélude et Fugue de Diet Buxtehude.

Ce concert spirituel a été des mieux réussis. Ses organisateurs méritent des félicitations et des remerciements.

Les inspecteurs scolaires

On nous écrit : Les inspecteurs scolaires du canton ont tenu séance samedi passé à Châtel-Saint-Denis.

Le programme comportait une conférence régionale des maîtres de la Basse-Val de Saane au cours complémentaire. C'est M. Progin, instituteur, qui reçut dans son cours tous les inspecteurs. M. Bernard Moret, instituteur à Remaufens, donna une leçon de comptabilité sur le billet à ordre.

Ensuite M. Pierre Aebly, maître à l'école régionale de Guin, donna aux élèves de l'école secondaire une leçon de gymnastique suivant les directions données par M. le conseiller d'Etat Piller; cette démonstration obtint un plein succès.

Mémento

Auditions des élèves du Conservatoire à la Grenette :

Lundi 19 mars, à 5 h., cours inférieur de piano de Mme Lombriser, cours de violoncelle de M. Schmidt, cours de violon de M. Stœcklin; à 8 h. 15, cours moyen de piano de Mme Lombriser, cours de flûte de M. Gaimard, cours de violoncelle de M. Schmidt.

Mardi, 20 mars, à 5 h., cours de violon de M. Rody.

Marché-concours intercantonal de bétail gras

Pour le marché-concours intercantonal de bétail gras, qui aura lieu mercredi, 21 mars, dans la halle aux expositions de Péroles, à Fribourg, sont inscrits 229 animaux, avec un poids approximatif de 129,000 kg., soit 79 bœufs, 65 génisses, 43 vaches, 44 veaux et 3 moutons. Par rapport à l'année précédente, il y a une augmentation de 55 sujets, surtout des bœufs et génisses.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 17 mars : Œufs, 1 fr. 20 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 50 c. Choux, la pièce, 20-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 70 c.-1 fr. 40. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 35 c. Poireau, la botte, 20-30 c. Epinards, la portion, 25 c. Chicorée, la tête, 20-30 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 60 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-15 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 1 fr. 20. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 90 c.-1 fr. 60. Poires (diverses sortes), les 5 litres, 1 fr.-1 fr. 40. Citrons, pièce, 10 c. Oranges, pièce, 10-15 c. Mandarines, pièce, 10 c. Noix, le litre, 50 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 60. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50. Grenouilles (le quartier), 2 fr. 20.

Incendie

Vendredi, à Dirlaret, un incendie a complètement détruit une petite maison appartenant à M. Egger, couvreur. Les pompiers, vu le manque d'eau, ont été impuissants à combattre le sinistre. La maison était taxée 2400 francs. L'incendie est attribué à une défectuosité de la cheminée.

RADIO

Mardi, 20 mars

Radio-Suisse romande
6 h. 55, leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., émission commune, concert par le petit orchestre Radio-Lausanne. Deuxième partie : musique de chambre. 18 h., Pour madame: 18 h. 30, Léonard de Vinci, causerie par Mme Alice Cavin. 18 h. 55, leçon d'allemand. 19 h. 20, Cycle romand contemporain : Gustave Roud, causerie par M. Daniel Simond. 20 h., Les vicissitudes du capitaine Tic, comédie en trois actes d'Eugène Labiche, interprétée par les acteurs du Radio-Théâtre. 21 h. 20, musique de chambre. 22 h., dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande
12 h. 5, concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, concert par le petit orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. 15, concert symphonique par l'Orchestre de la ville de Berne.

Radio-Suisse italienne
12 h. 32, concert par le Radio-Orchestre. 20 h. 30, concert vocal et instrumental. 21 h. 30, I tre menestrelli.

Stations étrangères
Koenigswusterhausen, 20 h. 30, mélodies nordiques. Stuttgart, 20 h. 10, soirée variée retransmise de Karlsruhe. Munich, 17 h. 50, œuvres de Philipp Emanuel Bach, pour piano. Berlin, 20 h. 50, concert Max Bruch et Robert Schumann. Hambourg, 21 h. 30, chants populaires de la Norvège. Londres (Daventry), 20 h. 20, concert par fanfare militaire. Vienne, 17 h. 25, concert consacré aux œuvres du compositeur autrichien Wilhelm Jeger. Radio-Paris, 21 h. 40, reportage du tirage de la huitième tranche de la Loterie nationale. Strasbourg, 19 h. 30, concert d'orchestre Radio-Luxembourg. 20 h. 30, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg.

Télédiffusion (réseau de Sottens)
11 h. 30 à 12 h. 28, Toulouse, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, informations, cours, radio-scolaire. 15 h. à 15 h. 30, Lugano, radio-scolaire. 15 h. 30 à 15 h. 58, Zurich, concert par le petit orchestre Radio-Suisse allemande. 22 h. 15 à 24 h., Paris P. T. T., Peer Gynt, poème dramatique en cinq actes, d'Ibsen; musique de Grieg.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher

Madame veuve Alfred Chasset et ses enfants remercient très sincèrement les sociétés et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

A4-013 F



Sans crier gare

le lombago vous terrasse! Et le moindre mouvement devient une véritable torture. Vous vous en débarrasserez en prenant des COMPRIMÉS D'ASPIRINE

IL N'Y A PAS D'ASPIRINE SANS CROIX BAYER!

CINEMA ROYAL
Ce soir et demain soir, deux dernières représentations du grand film français
LE TUNNEL
d'après le roman de B. Kellermann avec Jean Gabin et Madeleine Renaud
TEL. 714



Les Religieuses de la Visitation Sainte-Marie; Le comte et la comtesse de Lenzbourg; Sœur Camille, fille de la Charité; Le Baron et la Baronne de Meyrignac et leurs enfants;

Mère Marie de Sainte-Seine, auxiliaire du purgatoire; Le comte et la comtesse Emmanuel de Lenzbourg et leur fils; Monsieur et Madame Guy de la Touche et leur fils; Monsieur et Madame Ferdinand Béghin et leur fille; font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Sœur Jeanne-Marie de LENZBOURG
religieuse de la Visitation

leur chère compagne, sœur, tante et grand'tante. La messe de Requiem aura lieu mardi, 20 mars, à 10 h. 1/2, à l'église de la Visitation.



Monsieur et Madame Paul Vaucher et leurs enfants, à Châtonnaye; Monsieur et Madame Marc Rey et leurs enfants, à Aumont; Monsieur et Madame Fernand Dougoud et leurs enfants, à Châtonnaye; Monsieur et Madame Conrad Gummy, à Brigue; Monsieur Bernard Maudonnet et sa fiancée, à Châtonnaye; ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Marie Maudonnet
née Gillon

leur chère mère, grand'mère et belle-mère, enlevée à leur affection après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée, dans sa 65^{me} année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église de Châtonnaye, mercredi, 21 mars, à 9 h. 1/2.



La messe de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Alfred CHASSET

aura lieu mardi, 20 mars, à 8 heures, à l'église de Saint-Pierre.



La messe d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Agathe Burdet-Clément

aura lieu mardi, 20 mars, à 8 heures, à l'église de Saint-Pierre.

En cas de décès, adressez-vous aux
Pompes funèbres générales, Fribourg
Adolphe GENDRE
Avenue de la Gare
Jour : 995. Téléphone. Nuit : 994
Cerueils - Transports - Couronnes.

Vente juridique maison avec garage

L'office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, mardi 3 avril, à 2 heures, à son bureau, Château de Bulle, au plus offrant, les immeubles appartenant à la liquidation officielle de la succession de Frédéric Baumann, à Bulle, comprenant maison d'habitation avec garage, sis à la rue de la Slonge, art 1709 du cadastre de Bulle. Taxe cadastrale : Fr. 45,789.—. Situation très intéressante. 34-55 B.

A vendre A LOUER
deux jeunes vaches, race valaisanne, bonnes laitières. 11358
Pierre Aebischer, BELFAUX.
un joli local pouvant servir de magasin ou d'atelier. 11351
S'adresser à l'Etude du notaire Quartonod, rue de Lausanne, 51.
Chanoine Francis Trochu
Sainte Jeanne-Antide Thouret
Prix : Fr. 440
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

POMPES FUNEBRES

Croix, cierges Rubans FLEURS NATURELLES
Dépôts à
Bulle : M. Pasquier
Romont : M. Comte
Châtel : M. Millasson
MURITH
26, rue de Romont
FRIBOURG
Tél. 1.43. 28-4

CAPITALE
Ce soir, à 20 h. 30
DERNIÈRE DU GRAND SUCCÈS
L'ÉPERVIER
avec **CHARLES BOYER**
Dès demain
Une délicieuse comédie musicale
100 % allemand
EIN MANN MIT HERZ
avec
Gustave Fröhlich - Maria Solveg
Téléph. 1300

ON CHERCHE un ouvrier fromager
pour mois d'avril.
Laiterie, Prox-vers-Noréaz. 11344

ON DEMANDE
aux environs de Fribourg, une
SERVANTE de campagne
de toute confiance.
S'adr. sous P 11314 F, à Publicitas, Fribourg.

Comptable KIRSCH MARC
cherche emploi accessoire : écritures, bilans, contentieux, encaissements, corresp. comm. Gérances d'immeubles, etc. Toutes garanties. Discretion.
Faire offres par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11354 F.

Attention
Dans votre intérêt, lisez attentivement l'annonce que la Maison Lehmann, rue de Lausanne, 28-30, fera paraître vendredi dans La Liberté. 163-2

A VENDRE ou A LOUER UN PETIT DOMAINE
d'environ 13 poses d'un seul mas, beau verger, dans la contrée du Moutret. S'adresser à Bertschy frères, Montévrax.

A vendre
dans village de la Broye, petite
MAISON d'habitation
avec grange, écurie, jardin et verger de 300 perches.
S'adresser sous chiffres P 11345 F, à Publicitas, Fribourg.

Placement avantageux
Commerçant CHERCHE Fr. 5000.— à 10,000.—. Bonnes garanties. Adresser offres par écrit avec conditions, sous chiffres P 11353 F, à Publicitas, Fribourg.

La soie à coudre Guter mann est la meilleure!



Soie à coudre Ideal Soie pour boutons Hela 1 bobin 15 cts. 2 bobins 25 cts.

FABRICATION A BUOCHS SUR LE LAC DES QUATRE-CANTONS. LA SEULE FABRIQUE DE SOIE A COUDRE EN SUISSE AYANT SA PROPRIETE FILATURE.

A tous points de vue...

prix d'achat - performances en plaine et en montagne - tenue de route - freinage - confort - économie - dévalorisation minime, etc., etc.



la 10 CV.

vous convient

Moteur à suspension amortie - 4 vitesses - Engrenages synchronisés - Freins hydrauliques à 2 circuits - 3 modèles : court, 5 pl., 105 km/h. long, 5-7 pl., 100 km/h.; sport, 5 pl., 115 km/h.

La CONDUITE INTERIEURE sur châssis court (empattement 2.70 m.) à 5 pl., 4 portes sans montants centraux :

Fr. 6,000.-

avec 6 roues garnies et équipement complet. Franco dans toute la Suisse.

Spicher & Cie, Garage de la Gare, Fribourg A. Jurlens, Romont - A. Meuwly, Estavayer-le-Lac F. Krebs, Morat - J. Maffiolini, Payorne.

PRÊTS

Négociation de demandes d'emprunts pour tous usages. Renseignements gratuits à demander sous Case postale 10705, Lausanne. Discretion assurée Timbre réponse. 4388 L

A vendre

DOMAINE de 9 1/2 poses d'excellent terrain et 1 1/2 pose de forêt, en partie exploitable, bon bâtiment, logement, grange, écurie, assot, eau, lumière, à 5 minutes gare. - Entrée en jouissance tout de suite ou à convenir. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 11275 F.

VARICES

Vente-réclame avec rabais jusqu'à 20 % de bas, 1re qualité, avec ou sans caoutchouc. INCROYABLE dep. Fr. 5.50. Envoi à choix. - R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne. 406-28

ON DEMANDE

Jeune homme

de 15-19 ans, sachant traire et faucher. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Gages selon entente. 11287 S'adresser aux Frères Gaberell, fils d'Alexandre, Allavilla, près Morat.

Sommelière

propre et travailleuse, pour café de la ville. Certificats ou références exigés. Offres par écrit sous chiffres P 11336 F, à Publicitas, Fribourg.

Volontaire

dans petite famille pour apprendre la langue française. 52120 Offres à Josef Distel, Hochwald (Soleure).

Exportateur de fruits-légumes cherche pour la Suisse

Représentant et associé

sachant correspondre français-allemand, possédant petit capital. Affaire sérieuse d'avenir. Ecrire : A. Deandrea Via Tollot, 7, Rosse; Gènes (Italie). 32079

Offices de la Quinzaine de Pâques

latin-français Prix : Fr. 3.-

La Semaine Sainte

latin-français Prix : Fr. 2.-

Judi, Vendredi et Samedi Saints

latin-français Prix : Fr. 1,20

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

Place Saint Nicolas - Boulevard de Pérolles

Ecole de coiffure

Enseignement : Ondulation, coupe, mise en plis, teintures, massages, permanente (derniers procédés). Un cours complet destiné à toute personne désirant se créer une situation indépendante

de Coiffeuse & Coiffeur de dames sera donné par spécialiste.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser provisoirement : Direction Hôtel de l'Etoile, chaque jour, de 14 à 18 heures. 40341 Georges, professeur.

Jeune fille

honnête et travailleuse, trouverait place immédiate dans petite exploitation. S'adresser à Longchamp Ernest, Mannens (Broye).

ON DEMANDE

pour tout de suite, une

Jeune fille

pour aider au ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. 11346 Téléphone 4757 Schmittlen, chez Alf. Muller, agriculteur, Litzistorf.

Gain durable

Je céderais, par rayon, la vente de mes produits et appareils, introduits avec succès. Ne seront prises en considération que des personnes sérieuses et capables (messieurs ou dames). Offres à Case postale Transit 281, Berne.

A VENDRE

exploitation agricole entre Arve et Rhône. 70 poses de bon terrain, en 6 parcelles, près de la ferme. On peut traiter avec 35,000 fr. comptant. S'adr. Albert LUTHI, 2, Tour-Maitresse, Genève.

Ecole de coiffure

Maupas, 8 bis, Lausanne Coiffeurs Coiffeuses qui voulez vous perfectionner ou apprendre une branche du métier rapidement, adressez vous à M. Robert, prof. diplômé

Postiches

soit : perruques, nattes, chignons, etc. Adressez-vous en toute confiance au

SPECIALISTE

Louis MEHR

posticheur Fribourg, 56, rue des Alpes (à côté de l'Aigle-Noir). 123-1

A LOUER

pour le 25 juillet appartements de 3, 4, 5 pièces, avec tout confort, situés à Pérolles et rue de Lausanne. 11158 S'adresser à MM Perrin et Weck, 3me étage, rue de Romont, 18, Fribourg

A LOUER

pour le 25 juillet 1934, éventuellement plus tôt

Appartement

5 pièces (6 pièces à volonté), confort moderne, 1er étage, place de la Gare. Ascenseur. S'adresser au Bureau de Renseignements, Arcades de la Gare. 11301

AGRONOME

avec très grande pratique dans améliorations foncières, élevage, industries et constructions rurales, ayant triplé bénéfices des exploitations confiées, libre prochainement, avec meilleures références, se chargerait, sous une forme ou une autre, de direction de machine, travaux ou industries agricoles. - Ecrire P. Rivat, 44, Clos d'Aubonne, La Tour de Peilz

Pour le Printemps!

nous vous offrons un superbe choix de COMPLETS. Examinez nos qualités, le bien fini de nos confections, comparez nos prix et vous déciderez en notre faveur.

COMPLETS FANTAISIE, de coupe élégante et moderne, gilet croisé et simple à 40.- 50.- 55.- 65.- 70.- 80.- à 125.-

COMPLETS BLEUS ET NOIRS à 55.- 65.- 75.- 80.- à 135.-

COMPLETS SPORT avec culotte golf et le pantalon droit (3 pièces) à 65.- 75.- 90.-

Notre rayon de DRAPERIES, richement assorti, nous permet de vous offrir des COMPLETS SUR MESURE à des prix très avantageux,

PARDESSUS MI-SAISON, MANTEAUX DE PLUIE, WINDJACKEN, PANTALONS FANTAISIE CULOTTES SPORT

Maison COMTE & Cie

1, rue de Lausanne FRIBOURG



SOULIERS POUR DAMES

noirs et brun selon cliché seulement, Fr. 9.80

VONLANTHEN Chaussures Place du Tillou

On demande

pour 25 juillet, un appartement de 3 à 4 chambres, confort.

A la même adresse, un

Garçon

de 14 ans, cherche à faire des commissions entre les heures de classe. S'adresser à Publicitas, Fribourg, par écrit, sous chiffres P 11352 F.

A louer

pour le 25 juillet, à la rue de la Préfecture, joli APPARTEMENT de 4 chambres, salle de bains, cuisine, ch. de bonne. S'adr. à Xavier Thalman, 2, rue de Romont, Fribourg. 11208

A VENDRE

une maison d'habitation avec 1 pose de terrain attenante et verger. Prix : 6500 fr. 40346 S'adresser chez François Meuwly, Belfaux.

A LOUER

joli appartement de deux chambres et cuisine, jardin. Proximité de la gare de Belfaux. S'adresser sous chiffres P 40347 F, à Publicitas, Fribourg

Vos meubles rembourrés et votre literie seront réparés avec le plus grand soin par la

Maison P. LEIBZIG

Grand'Places, 26 - FRIBOURG

La literie est cherchée le matin et rendue le même jour. PRIX TRÈS AVANTAGEUX.

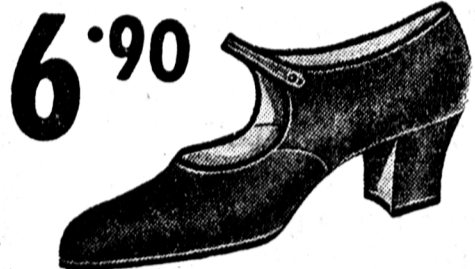
A LOUER

pour le 25 juillet ou date à convenir, 2 appartements de 5 chambres, cuisine, dépendances, chambre de bain installée et chauffage central. 11350 F

1 appartement de 4 chambres, cuisine, chambre de bain installée et chauffage central S'adresser à l'Etude du notaire Quartenoud, rue de Lausanne, 51.



Mod. 1845-52
Soulie de velours, noir ou brun, avec renforcements cuir à la pointe et derrière. Talon demi-haut, bonne semelle cuir. Le vrai soulie pour la maison ou le travail. Pumps avec talon haut au même prix. Très avantageux. — Fabrication suisse.



Mod. 1645-05
Très joli soulie boxcalf brun ou noir avec semelle cuir solide, talon demi-haut, forme agréable. Aussi en cuir laqué pour le même prix. Fabrication suisse.



Mod. 1825-05
Soulie bas avec deux œillets. Fin cuir laqué ou boxcalf brun. Talon demi-haut, agréable à porter. — Fabrication suisse.

Riche choix en bas de dames :
Bas de soie, solide, mailles fines, semelle, pointe et talon renforcés **1.90**
Bas fins, soie mate double, semelle, pointe et talon quatre fois renforcés, teintes mode **2.50**
Réparations :
Semelles et talons pour dames **3.90**
Pédicure **1.50**
Expédition par la poste dans toute la Suisse.



A LOUER

beaux locaux, situation centrale
pouvant convenir, pour cuisine populaire, crèmerie, atelier, bureau ou analogue. Central, eau chaude, év. monte-charge. 11146
S'adresser au bureau, 5, rue du Temple, Fribourg.

Le moment est venu

où de nombreuses ménagères entreprennent les grands nettoyages du printemps. Si vous pensez bien qu'une boîte d'un demi-kilo de ciré à parquets KINESSA vous permet de donner à 4 à 6 pièces un magnifique brillant qui sera durable permettant de laver les planchers et de les faire briller ensuite sans peine, vous n'utiliserez alors certainement que



Le Pensionnat Ste-Anna LUGANO

offre aux jeunes filles un gai séjour et les moyens d'acquiescer une instruction solide et une bonne éducation, et aux demoiselles désireuses de passer quelques mois de vacances au Tessin, des chambrettes modernes et ensoleillées. 45022

LYSOFORM
Puissant antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant; non toxique, non caustique; sans danger, odeur agréable. Adopté par les hôpitaux, maternités, cliniques, etc.; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette.
Eviter les contrefaçons dangereuses en exigeant l'emballage original et la marque déposée.
Flacon 100 gr. 1 fr., 250 gr. 2 fr., 500 gr. 3 fr. 50, 1 kg. 5 fr. Savon toilette, 1 fr.
Toutes pharmacies
Société Suisse d'Antiseptie-Lysoform, Lausanne

A LOUER

à 4 km. de Fribourg, à proximité d'une station d'autobus 11259

Maison de maître

de 8 pièces, avec tout confort moderne. Magnifique parc ombragé. Belle vue. — S'adresser à Mme Henri Buchs, avenue du Moléson, 2, à Fribourg.

Ferdinand Prat S. J.

Jésus-Christ

sa vie, sa doctrine, son œuvre
2 vol., 17 fr. 60.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL,
130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38

ON DEMANDE UNE

file

pour les travaux du ménage et jardin.
Ecrire : Case No 14508, Vevey L.

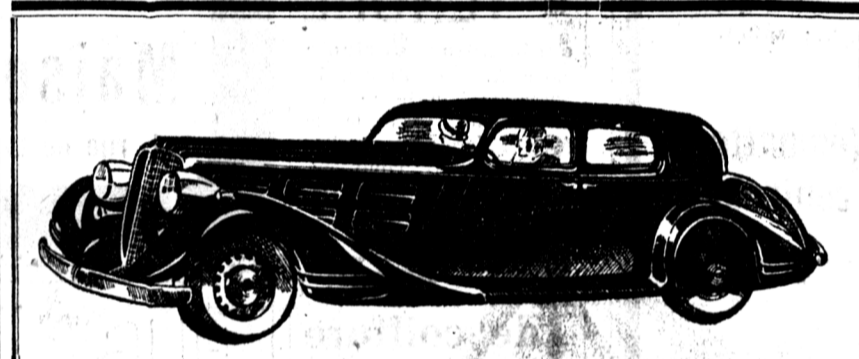
ON CHERCHE A LOUER

dans grande ville

Restaurant sans alcool

ou locaux pouvant être utilisés à cet effet, dans rue principale bien fréquentée. — Offres sous chiffres T 20709 U, à Publicitas, Fribourg.

TEINTURERIE - PRESSING
Criblot, 1 NETTOYAGE Tél. 15.75
REPASSAGE
Travail soigné Livraisons rapides
Repassage de complet, Fr. 2.— Détachage 50 ct. en plus
Teintures — Décatissages — Stoppages — Plissages
Jours à la machine.
SERVICE A DOMICILE A. Delavy.



Salon de l'automobile, Genève

Visitez les Stands

Vous y trouverez les dernières nouveautés

NASH 6 cyl. 15 et 19 C. V. 8 cyl. 21 et 26 C. V. **6.950.-**
à partir de Fr.

Terraplane 6 cyl. 13 et 18 C. V. **5.900.-**
à partir de Fr.

Citroën 4 cyl. 9 C. V. 6 cyl. 13 C. V. **5.250.-**
à partir de Fr.

L. Baudère
Garage de Pérolles Tél. 8.88
FRIBOURG

VOYEZ AU
Salon de l'Automobile à Genève
la nouvelle
CAMIONNETTE SAURER
de 1500 à 2500 kg. de charge utile avec moteur DIESEL et à essence
SOCIÉTÉ ANONYME ADOLPHE SAURER
Arbon — Basel — Morges — Zurich

Fiancés !!!
Notre grand stock de meubles en tous genres nous permet de vous offrir aux prix de réclame.

Chambre à coucher
moderne, noyer-bouleau, composée de 1 armoire 3 portes, 2 lits, 2 tables de nuit, 1 toilette-commode avec literie complète, 2 sommiers, 2 triangles, 2 matelas pur crin, 2 duvets flume, 2 coussins **Fr. 1175.-**

Salle à manger
1 dresseur moderne noyer-bouleau, 1 table à rallonge, 6 chaises rembourrées, assorties, 1 divan cintré moquette **Fr. 650.-**

Cuisine
1 buffet de cuisine, 120 cm. de large, avec inlaid, 1 table de cuisine 120 cm. de long, avec inlaid, 4 tabourets avec inlaid, le tout peint au ripolin **Fr. 150.-**

Les 3 chambres à succès seulement **Fr. 1975.-**

Ce mobilier remarquable par sa belle ligne, le choix de son bois et sa fabrication soignée, est de modèle CREATION, vendu à un prix de réclame.

AMEUBLEMENT Romain Brügger
Rue du Pont-Suspendu, 109 FRIBOURG

Briquettes - Cokes - Houilles
Bois - Mazout 194-1
Menoud & Sieber
RUE DU TEMPLE, 1 Téléphone 3.66

Le printemps à Pâques !!
Voici pour Pâques et le printemps, le complet à la dernière mode et du meilleur tissu.
Coupe d'après le réputé système Darraux, à Paris. Réellement sur mesure.
Avantageux, chez **M. Gehringer - Bopp,** tailleur diplômé
ARCADES DE LA GARE